la GAZETTE VALLEYFIELD BEAUHARNOIS

VOL. 31 - NO. 38 HUNTINGDON 23 FEVRIER 1967 20 PAGES 10 CENTS

LA CITE DES ARTS

Ci-haut le panneau récemment installé sur le terrain du Séminaire, à l'angle des rues St-Thomas et Salaberry, annonçant la construction prochaine de la Cité des Arts et des Sports à Valleyfield. On sait que la deuxième partie de la souscription est actuellement entreprise, afin de recueillir la somme de $120,000 nécessaire à défrayer le coût du projet.

(Photo — La Gazette)

La Cité des Arts—Projet réalisable

Dr. Maurice Boyer:

"La Cité des Arts et des Sports, nous la voulons, nous l'aurons!"

Jeudi soir dernier, au cours d'une assemblée d'information du comité de la Cité des Arts et des Sports, on apprenait que le projet, qui jusqu'ici, avait donné lieu à plusieurs controverses était maintenant une réalité.

En efret, on nous a exposé les preuves tangibles de cet état de chose; d'abord, un accord final et signé du gouvernement, assure à la C.A.S. un octroi de $100.000.00 de la Commission du Centenaire; en second lieu, les industries ont assuré un très grand appui, lequel pourrait se chiffrer au moins dans les $50,000.00; troisièmement, la première partie de la souscription a rapporté au-delà de $120,000.00; c'est donc dire que le côté monétaire est presque réglé; presque, nous a-t-on dit, parce qu'on est persuadé que la population répondra aussi bien à la deuxième partie de cette souscription, qui demande autant ($120,000.00), qu'elle l'a fait au début.

Un autre point était en litige, à savoir si le terrain du séminaire, préposé au projet, appartenait à la C.A.S. Là-dessus il a été confirmé, par les intéressés, que ce terrain était indubitablement la propriété du projet C.A.S.

Enfin, le comité du même projet, a mis en oeuvre deux enquêtes sur la rentabilité d'un tel édifice: le rapport de la première, menée par le séminaire avant qu'il ne cède

DR. MAURICE BOYER

son terrain, s'est avéré très satisfaisant; celui de la seconde, menée par une compagnie spécialisée de Montréal, est venu appuyer le précédent.

Donc, tout est positivement unanime, et, de poursuivre l'informateur, votre Cité des Arts et des Sports, vous la voulez, vous l'aurez; il faut la terminer! D'ailleurs, les travaux débuteront probablement au printemps, pour se terminer, en grande partie, le 1er janvier 1968.

SOMMAIRE

Annonces classifiées	9,10,11
Décès	19
Editorial	4
En Flanant	5
En Glanant	8
L'Homme de la semaine	14
Nos Professionnels	2
Nouvelles en Raccourci	2
Pages Féminines	16, 17
Pages Sportives	13, 14, 15
Télévision	19

LE MAIRE CAUCHON:

"VALLEYFIELD AURA UN DEUXIEME PORT"

"Nous vivrons assez vieux pour savoir que l'on construira un autre port à Salaberry-de-Valleyfield" déclarait jeudi le maire Robert Cauchon devant les membres du Club Richelieu-Valleyfield. Le Premier Magistrat a précisé que la demande devenait de plus en plus forte, relativement à l'utilisation de notre port municipal. M. Cauchon a ajouté que lorsque Canada Steamship aura loué les facilités portuaires actuelles il faudra nécessairement penser à la construction d'un nouveau port. Celui-ci sera vraisemblablement construit sur la rive sud de la Voie Maritime. "Voilà pourquoi je veux annexer cette partie de Ste-Cécile, nous a-til confié dans une entrevue subséquente. Le maire de Valleyfield nous a par ailleurs confirmé que d'autres compagnies maritimes avaient fait connaître à la ville leur intention de venir s'établir à Valleyfield.

Répondant à l'invitation traditionnelle du Club Richelieu, le maire de Valleyfield a fait une brève rétrospective du parc industriel de la ville. Il a d'abord noté l'achat du terrain de Merck à $300,000, pour être revendu quelques semaines plus tard au prix de $601,000. A la suite de cette transaction, la ville acheta quelque 400 arpents en bordure de la Voie Maritime: "Nous ne vendrions pas aujourd'hui ce terrain, a-t-il déclaré, même si l'on nous en offrait un million de dollars; car en vendant ce terrain, nous ne contrôlerions absolument plus rien au point de vue économique". Le maire a par ailleurs relaté l'achat récent de quelque 380 arpents de terrain, également en bordure de la Voie Maritime, mais à l'ouest du pont Larocque.

Parlant de l'établissement prochain de Canada Steamship Lines, qui ferait de Valleyfield son terminus maritime, le maire a précisé qu'un tel geste portera d'ici cinq ans la population de Valleyfield à 40,000 âmes, alors qu'une activité intense règnera dans le port de Valleyfield. "Près de 350 débardeurs y travailleront à l'année, ainsi que quelque 75 mécaniciens", a ajouté M. Cauchon. Le maire a annoncé que la ville avait obtenu que

M. ROBERT CAUCHON

les navires mouillant dans le port de Valleyfield puissent utiliser le bassin de virage près de St-Louis-de-Gonzague. M. Cauchon entreprendra sous peu des démarches à Ottawa afin qu'on octroi supplémentaire de $200,000 soit accordé à la ville afin de défrayer les "extras", augmentation des matériaux, de la main d'oeuvre, etc.

Présenté par le Dr. Maurice Brodeur, le conférencier fut remercié par M. Jean-Paul Pilon.

Un futur boulevard

Au cours de son exposé devant les membres du Club Richelieu, le maire Cauchon a préconisé la conversion du Rang Double en boulevard à quatre voies au cours de 1968. Soulignant l'activité intense qui règnera dans le port de Valleyfield, à cause de l'avènement de Canada Steamship Lines, ainsi que l'expansion éventuelle de Canadian Electrolytic Zinc et l'usine des Engrais du St-Laurent Limitée, le maire a précisé que cette route deviendrait fort achalandée. Il fallait alors la convertir en boulevard. Ce qui sera fait en 1968, selon le Premier Magistrat de Valleyfield.

René Lévesque à St-Timothée

A l'occasion de la visite de M. René Lévesque, m.p.p. à St-Timothée, à l'école Marie Rose, dimanche le 26 février prochain, tous les Jeunes Libéraux qui ne désirent qu'assister à la conférence de M. Lévesque (repas exclus seront admis gratuitement sur présentation de leur carte de membre de l'association.

Ceux qui n'auraient pas cette carte, peuvent se la procurer moyennant $1.00 ($0.50 pour les étudiants) soit à l'entrée dimanche soir ou en communiquant avec M. Gene Cantara, 249 Champlain, tel.: 371-0180. Cette carte est valide jusqu'à mai 1968 Ces mêmes avantages seront répétés pour les dîners-causerie à venir.

Bienvenue à tous et à toutes.

"LA CITE DES ARTS EST IRREALISABLE"

Robert Cauchon

Le maire Cauchon a confirmé la nouvelle lundi, à l'effet qu'il s'était rendu à Québec afin d'obtenir de la Commission du Centenaire l'octroi de $100,000 destiné à la Cité des Sports. Il désirait consacrer cette somme à la construction des fontaines lumineuses que l'on érigera sur le canal. Il appert, selon M. Cauchon que la Commission du Centenaire attend de connaître les derniers événements relatifs à la Cité des Arts avant de rendre sa décision.

Questionné par ailleurs sur la nouvelle souscription de la Cité des Arts et des Sports, M. Cauchon a déclaré: "Je continue a prétendre que ce projet est irréalisable; ceux qui y souscrivent contribuent à faire en sorte que Valleyfield perde définitivement cet octroi de $100,000 accordé par la Commission du Centenaire". Le maire a ensuite cité quelques chiffres à l'appui de sa thèse: la soumission est de $393,000; l'équipement nécessaire portera le prix d'abord à $425,000, il n'est pas exagéré de compter 10% d'extras, ce qui fait une somme de $465,000. Viennent ensuite les honoraires des architectes et ingénieurs, qui augmenteront le prix à $495,000. "Or, de dire le maire, la Corporation a actuellement recueilli $160,000, dont $110,000 payés; ajoutons à celà l'octroi de la Commission du Centenaire, qui porte les fonds à $210,000. Pourra-t-elle aller chercher dans une nouvelle souscription les $295,000 qui manquent, j'en doute fort".

Le Premier Magistrat a également souligné: "Le Dr Boyer est décidé à faire en sorte que la ville ne touche jamais à cet octroi de $100,000, même si son projet ne se réalise jamais". M. Cauchon n'a cependant pas caché son optimisme devant le projet des fontaines lumineuses et il semble plus décidé que jamais à les construire.

LES FEUX-FOLLETS A VALLEYFIELD

LIRE EN PAGE 6 & 7

LES Nouvelles EN RACCOURCI

Le Camp Bosco a reçu au cours de l'été 1966 au dela de 250 enfants: les principales raisons qui motivaient l'accès de ces enfants à la colonie de vacances sont les suivantes: la pauvreté d'une famille, souvent nombreuse, les difficultés dans le foyer et enfin l'abandon de l'enfant par ses parents.

La fédération des oeuvres de Charité, l'an dernier a donné au Camp Bosco une somme de $6,000, argent qui a permis la réalisation de ce travail. Encore cette année cet organisme nous tend la main; nous nous devons d'accéder à cette demande.

Une de nos nouvelles en raccourci de la semaine dernière, nous a valu une intervention plutôt cocasse d'un citoyen, on ne peut plus honorable de Valleyfield. En effet, M. Gérard Renaud, Major pardon, a cru bon communiquer avec nous, pour nous préciser que ce n'était pas lui qui il y a trois semaines, avait viré sans dessus dessous le cabaret Riviera. Nous accédons à sa demande en rectifiant ce mensonge par la présente; d'ailleurs pour nous la situation était claire car, un de nos reporters y était et il n'y a pas vu de "provosts".

J'ai eu l'occasion cette semaine de rencontrer de mes amis, qui arrivaient d'un petit voyage de chez nos voisins Ontariens, plus précisément de Toronto. Ils m'ont fait part de leur désarroi, comme nationaliste, devant la mentalité on ne peut meilleure des parents et des jeunes Torontois, à côté de celle des gens d'ici: ceux-là sont plus ouverts ce qui rend le climat psychologique beaucoup plus sain; les gens d'ici sont pour la plus grande part, refermés sur eux-mêmes; par la même leur personnalité est moins riche et n'a même pas la chance de le devenir. Il nous faudrait nous aussi s'extérioriser, être nous-mêmes, ne pas craindre de s'affirmer et cela pour le plus grand bien de notre réputation nationale. Mes amis ont-ils raison? A vous de répondre.

On nous apprend de St-Timothée Village, qu'une séance spéciale du conseil du comté sera tenue lundi prochain pour passer un règlement en vue du nettoyage de la rivière St-Louis. Si tout va bien, on prévoit que l'Hydro Québec commencera les travaux en avril.

L'état des rues de la cité, pitoyable depuis quelque temps à cause de la température, a occasionné en fin de semaine une vingtaine d'accidents plus ou moins graves mais qui coûtèrent des blessures superficielles à cinq ou six personnes.

Pour continuer les activités 66-67 du Club QUISKI, les membres qui le désirent pourront se rendre le 26 février prochain au Mont 68-69-70 à St-Sauveur.

Les manoeuvres acceptent les offres de la ville

Les manoeuvres de Salaberry de Valleyfield ont accepté les offres de la ville et signé un nouveau contrat de travail, pour une période de deux ans. C'est ce que nous a appris le maire Robert Cauchon au cours d'une entrevue. Le Premier Magistrat a précisé que l'on avait tout simplement renouvelé l'ancien contrat, en y ajoutant des augmentations respectives de 7% et 3% pour les deux prochaines années. Quant à la clause relative à la retraite à 60 ans plutût qu'à 65, telle que demandée par les manoeuvres, la ville a accepté que l'employé qui produira à 60 ans un certificat de son médecin, pourra prendre sa retraite, mais recevra la somme qu'il aura déboursée pour le plan de pension, non le montant spécifié pour la retraite à 65 ans.

M. Cauchon a ajouté qu'en vertu de ce nouveau contrat, le salaire moyen du manoeuvre sera porté à $2.50 l'heure. Les salaires actuels varient entre $2.14 et $2.70 l'heure.

Abonnez-vous à la

LA GAZETTE

Remplissez ce coupon et mallez-le à:
50 RUE JACQUES-CARTIER
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

Nom .....

Adresse .....

Tél. .....

Ci-inclus mon chèque au montant de $3.00 pour un abonnement à LA GAZETTE — (1 an)

NOS PROFESSIONNELS

AVOCATS

AMPLEMAN & RENAUD
AVOCATS - LAWYERS
32, Ste-Cécile, Valleyfield — Tél. 373-1336
76, St-Laurent, Beauharnois — Tél. 268-7131
AMPLEMAN YVES, B.A., L.L.L.
RENAUD FRANCOIS, B.A., LL.L.

Barrette, Raphael
BRASSARD, Pierre
— AVOCATS —
BA, ILI
BRASSARD & BARRETTE
Etude légale
BA., ILI
50, Jacques-Cartier
VALLEYFIELD

RICHARD LAFONTAINE
AVOCAT
39, Jacques-Cartier
373-3155 Valleyfield

Meloche & Perron
AVOCATS
Tél. 373-1414
70, Nicholson
Valleyfield

ROGER MORIN
B.A., L.L.L.
AVOCAT
39, Jacques-Cartier
373-7144 Valleyfield

COMPTABLES AGREES

HENRI LEGAULT
Comptable Agréé
I.S.C., C.A.
219 Victoria
373-5116 Valleyfield

PIERRE QUENNEVILLE
COMPTABLE AGREE
B.A., L.S.C., C.A.
69, DU MARCHE — 373-9993 — VALLEYFIELD

CHIROPRATICIEN

CHIROPRATICIEN
Dr ALBERT J. BELLAVANCE, D.C.
43, rue Jacques-Cartier — 373-0692
Bureau: 1 hre à 5 p.m.
7 p.m. à 9 p.m.
Sauf mercredi et samedi
VALLEYFIELD, QUE.

ARPENTEURS INGENIEURS

Louis P. Derome
B. Sc.A. Ing. P. A.G.
Ingénieur-conseil, arpenteur-géomètre
Tél. 373-4300 — VALLEYFIELD — 44, Ste-Cécile

SULLIVAN et SULLIVAN
ARPENTEURS - GEOMETRES
523 BOULEVARD DU HAVRE (Coin St-Charles)
373-5021 — VALLEYFIELD

MEDECIN

DR. HENRI J. HEBERT
CHIRURGIEN ORTHOPEDISTE
SPECIALISTE — arthrite, fractures, rhumatisme
22 rue Bay — 373-5560 — Valleyfield

NOTAIRES

PHILIE & HOULE
Notaires
Bureau situé à
50, Jacques-Cartier
VALLEYFIELD
Tél. 373-0050

PHARMACIENS

Pour des PRESCRIPTIONS remplies avec soin
APPELEZ
373 - 7080
Pharmacie
LABROSSE
56 St-Laurent, V'field
LIVRAISON à St-Timothée
tous les jours à 5 hres p.m.

Pharmacie Larose
maintenant un seul local à
82, ELLICE
A BEAUHARNOIS
Tél.:
268-3004
268-3336

VETERINAIRE

COQUERELLES et RATS
Faites désinfecter vos maisons et établissements publics.
Poison à rats très efficace.
L. P. BRISSON
350 Chemin Larocque
Tél. 373-1515
Valleyfield

Asten Hill: demande de conciliation

Lors d'une assemblée des membres du Syndicat National du Textile Valleyfield, (C.S.-N.) tenue jeudi 16 février, les membres du Comité de négociations, Roger Quevillon, André Lefebvre, Domina Lepage, Marcel Lalonde et Yvon Lacaille, Président de la Fédération du Textile à la C.S.N. ont presenté, les résultats à date des onze (11) rencontres qu'ils ont eues avec la compagnie depuis le 2 décembre 1966.

Mécontentement

Les employés ont manifesté, leur mécontentement, et tourné au ridicule (devant la montée croissante et soutenue du coût de la vie) les offres monétaires de la Cie qui est de cinq (5) cents par année, pour un contrat de trois (3) ans avec rétro-activité au premier novembre 1966 (elle a maintenu cette offre une autre fois). Ne prévoyant pas mieux, dans les prochaines rencontres à ce niveau, le Comité se devait de convoquer cette assemblée générale.

Conciliation

Les employés, à l'unanimité ont ordonné au Syndicat de procéder à la demande de conciliation, au Ministre du Travail Honorable Maurice Bellemare, pour qu'il puisse nommer un conciliateur le plus tôt possible.

Clauses mécaniques

Les membres ont accepté en principe, les clauses mécaniques de leur contrat, qui leur sont apparues comme étant une amélioration certaine, en regard de leur ancienne convention.

Demande principales

L'assemblée a démontré sa volonté d'obtenir le plus possible et maintenu ses demandes monétaires, à 30 cents la 1ère année et de 20 cents la 2ième année, et un réajustement de 5% à tous les salariés à l'heure, ceci pour un contrat de 2 ans. Il reste en outre, quelques clauses mécaniques et des gains marginaux a négocier.

Cotisations

Le confrère Jean Paul Brousseau a expliqué aux employés, la répartition de leur cotisation, qu'ils auront à payer dans un avenir prochain. Et par un vote majoritaire ils ont accepté que les cotisations syndicales de cinq dollars par mois, soient prélevées de leur paie, à la semaine.

Existence

Les employés d'Asten-Hill Ltd font partie de la C.S.N. depuis le 7 novembre 1966 date de leur accréditation. Auparavant il y existait un Syndicat de Boutique.

L'exécutif du Syndicat se compose actuellement des membres suivant: Marcel Lalonde Président, Gérard Martin Vice-Président, André Lefevre Secrétaire, Marquis Guérin Trésorier, et Jean-Paul Haineault Président des Griefs.

Communiqué

Au Cinéma Salaberry DIM., LUN., MAR. — 26, 27, 28, FEVRIER

"TUEUR DE BOSTON"

"Fièvre sur la ville"

Mer., Jeu., Ven., Sam. — 1 - 2 - 3 - 4 MARS — Deux grands films

Au même programme

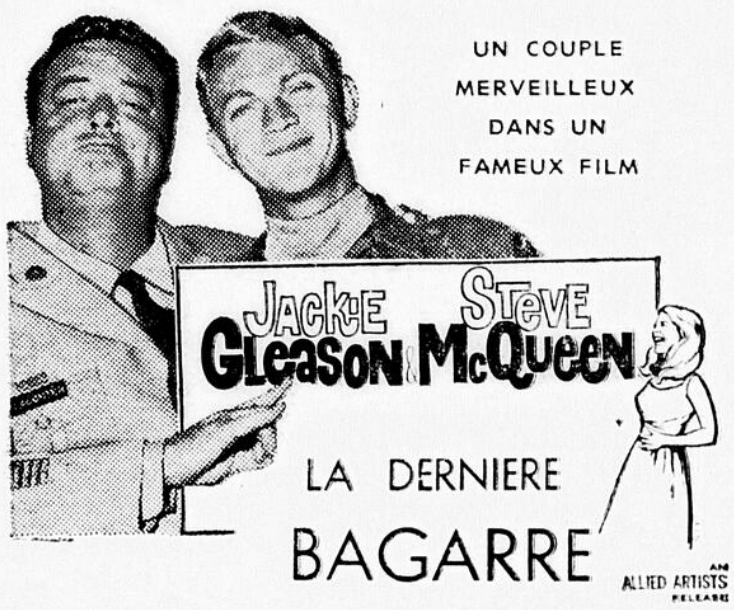

AU CINEMA BELLERIVE

SAMEDI A VENDREDI
25 FEVRIER AU 3 MARS

FILLES dans la BATAILLE

LA GAZETTE

VALLEYFIELD — BEAUHARNOIS

Imprimé à Huntingdon, par The Huntingdon Gleaner Inc. et publié à 50 rue Jacques-Cartier, Salaberry-de-Valleyfield.

intérêts des villes de Valleyfield, Beauharnois et tous les centres des comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon et Vaudreuil-Soulanges.

JEAN GUY GOUGEON, éditeur

LUCIEN FILIATRAULT
gérant-publicité

ANDRE MELOCHE
rédaction et publicité

NICOL LECOMPTE
rédactrice

ISAIE DAOUST
Beauharnois

Adresse d'affaires: 50, rue Jacques-Cartier, Salaberry-de-Valleyfield
Téléphone: 373 - 7272

Prix d'abonnement: $3.00 par année Canada: $5.00 aux Etats-Unis

Le Ministre des Postes Ottawa, a autorisé l'affranchissement au numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication.

VOL. 31 JEUDI, LE 23 FEVRIER 1967 No. 38

Editorial

Il est des gens qui, dans une situation donnée, ne feraient aucunement le geste qui s'impose, soit par trait de caractère où de personnalité, soit pour une toute autre raison. Il en est d'autres, par ailleurs qui ont peine à dicerner le primordial du nécessaire, commettant ainsi une erreur que le public, parfois inconsciemment rejette sur le groupe plutôt que sur l'individu.

Ce n'est que faire preuve de la plus décente charité humaine que d'offrir le gîte à un blessé, ne serait-ce que pour quelques instants, en attendant que des secours efficaces lui parviennent. Certes, il n'est pas toujours facile de vaincre ses allergies, mais la situation telle qu'elle se présente, est exigeante et n'accepte aucune excuse. L'urgence d'une situation donnée commande le sacrifice des excuses ou des allergies personnelles. Mais un tel geste demande un effort de volonté supérieur à la moyenne et n'est pas toujours réalisable, compte tenu des circonstances. Nous croyons néanmoins, dans le cas qui nous intéresse que la personne aurait dû faire cet effort de volonté et accomplir le geste que la situation commandait.

Par ailleurs, au cours de ce même incident (accident), un représentant des forces de l'ordre semble, à notre avis, n'avoir pas discerné le primordial du nécessaire: un blessé qui git sur le pavé et à qui on effectuera quinze points de suture, est-il moins important que l'enfant qu'il a évité de frapper et qui ne souffre que d'un simple choc nerveux? Là également, le simple bon sens commande le geste que n'importe lequel d'entre nous aurait posé Nous ne sommes pas juges des raisons qui ont motivé les paroles de l'agent — elles étaient peut-être dictées sous l'effet de la nervosité, où peut-être était-il père de famille — mais de toute évidence il n'a pas eu la réflexion juste.

Nous n'avons pas à expliquer les gestes des gens précités, mais une chose est certaine: Si la majorité des gens agissaient comme eux, que serait-il advenu du blessé?

JEAN-GUY GOUGEON

Piéton blessé

Lundi soir dernier, aux intersection des artères St-Laurent et Route 3 à St--Timothée, M. Rodrigue Carrier, qui demeurait à l'Hôtel Fortier, a été renversé par la voiture de M. Jean-Guy Paquette, domicilié au 11 de la rue Ste-Thérèse à Valleyfield: M. Carrier, transporté d'urgence à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, y repose dans un état satisfaisant quoiqu'il ne fracture à la jambe.

Filiatrault, Desroches & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
MONTREAL
SALABERRY DE VALLEYFIELD

ANDRE CHARLEBOIS

Retraité des Forces Armées

Le brigadier C. R. Hervé Charlebois, Aumônier général (catholique) des Forces armées canadiennes, qui s'était engagé dans l'Armée à titre d'Aumônier en 1940, prend sa retraite ce mois-ci.

Le brigadier Charlebois est né à Valleyfield (Québec), le 14 février 1912. Après avoir obtenu son baccalauréat ès-arts au Collège de Valleyfield en 1932, il a poursuivi ses études à l'Université de Montréal. Diplômé en philosophie et en théologie en 1936, il a ensuite été ordonné prêtre.

Après avoir exercé son ministère dans les diocèses de Valleyfield et Huntingdon (Québec), il s'est engagé en 1940 dans le Corps royal de l'aumônerie de l'Armée canadienne. Affecté à la 5e Division blindée canadienne, il a servi dans cette force au Royaume-Uni, en Italie et en Europe occidentale jusqu'en juillet 1945. De 1946 à 1954, il a occupé le poste d'aumônier (catholique) de région, dans les régions militaires des Prairies, à Winnipeg, du Centre, à Oakville, et du Québec, à Montréal, et il a ensuite été nommé sous-directeur des Services d'aumônerie (C), au quartier général de l'Armée, à Ottawa.

Devenu directeur des Services d'aumônerie en 1957, le brigadier Charlebois a occupé ce poste jusqu'en mai 1963, lorsqu'il a été promu à son grade actuel et nommé Aumônier général (catholique) des Forces armées canadiennes.

TRIBUNE LIBRE

"BRAVO M. LALIBERTE"

Vendredi, dans tous les coins de la province, la confiance et la colère des maîtres atteignaient leur point culminant. Confiance en la C.I.C. qui ne laissait aucunement prévoir un arrêt dans le combat engagé. Colère dirigée contre le Bill 25, injuste et inacceptable. Samedi et Dimanche, tout s'immobilisait à un point mort.

Puis lundi, comme des marionnettes dont on aurait soudainement relâché les ficelles, les enseignants entrent en classe, tête basse et déçus. Déçus d'un chef en qui ils avaient mis tous leurs espoirs. Déçus des résultats d'investissements coûteux qu'ils avaient faits dans des grèves plus ou moins longues. Déçus d'être déçus! Perte importante de traitements dont personne ne peut dissimuler le grave malaise et de laquelle personne ne peut soustraire l'inquiétante situation qu'elle entraîne. Perte, également, de prestige, que seuls le temps et une attidude plus conciliante pourront peut-être combler.

Nous ne discutons pas la décision de la C.I.C. d'enjoindre à ses professeurs de retourner en classe, car elle a fait ce qui était sage en de telles cironstance: obéir à la loi. Mais nous lui reprochons de nous avoir engagés dans un combat perdu à l'avance et dont elle avait établi seule toute la stratégie. L'adversaire était de taille et l'enjeu capital.

Le Bill 25, en plus d'assurer à l'enfant son droit à l'éducation, a voulu rétablir un certain équilibre au niveau provincial. Inspiré de la justice et de l'égalité, il garantit à toutes les régions les mêmes avantages. Il laisse aux parties intéressées à l'éducation le temps d'élaborer de nouvelles politiques et d'établir les bases des futures négociations provinciales. Sur ce dernier point, le gouvernement et la C.I.C. semblent être d'accord.

Entre temps, M. Laliberté n'entend pas rester inactif. En effet, alors que les professeurs entrent en classe "remplis d'amertume et d'une sourde colère", la C.I.C. dresse les plans d'une ultime offensive. Le premier élément de cette guerre froide prendra l'aspect d'un vaste mouvement d'information et d'éducation de ses membres et de toute la population. Puis, lors d'un congrès qu'elle tiendra prochainement, la C.I.C. proposera à ses membres d'envisager la possibilité de démissions massives à la fin de l'annéeé, si la lutte qu'ils auront poursuivie contre le Bill 25 n'a pas porté fruit.

Du côté scolaire, les diverses activités ont, semble-t-il, repris leur cours normal. Encore ici, le temps saura dissiper certains malaises qui existent nettement entre les professeurs et les élèves, entre la population et les enseignants et, ce qui est peut-être plus malheureux, entre les enseignants eux-mêmes.

Ce qui se passera exactement, nous ne pourrions le prédire. Des élections provinciales? C'est, selon nous, peu probable. Quant à M. Johnson et à son gouvernement, ils s'assureront par voie de référendum de la confiance et de l'appui de la population.

Du côté des enseignants, comme l'avait appréhendé M. Laliberté, il existe actuellement de la confusion et de l'opposition au sein même de son association, lesquelles pourraient engendrer une scission importante de la C.I.C. M. Laliberté imitera-t-il le geste de M. Johnson? Nous le lui souhaitons. Encore un fois, BRAVO, M. LALIBERTE.

Un Prof de Salaberry.

"Education! omission, démission ou engagement?"

Le 9 février dernier, se tenait la réunion mensuelle des Foyers Notre Dame, Section Notre Dame de Nazareth. La conférencière invitée, Sr M.-Berthe Chevalier, directrice des maternelles de Valleyfield, avait intitulé sa causerie: "Education! omission, démission ou engagement?

Les grandes lignes de son exposé traitaient de:

1-la personnalité de l'enfant
2-les responsabilités des parents dans son éducation et
3-l'importance des classes maternelles dans la vie du tout petit.

Quelques diapositives présentant l'enfant dans une maternelle complétèrent l'exposé.

En écoutant soeur Chevalier, nous réalisons que l'éducation, ce n'est pas chose facile. Opterons-nous pour la lutte courageuse ou la démission? Quelle que soit l'attitude adoptée, il ne faut pas oublier que l'éducation est une oeuvre d'amour. "Sans amour elle n'est rien du tout." Nous, les parents, nous avons besoin de toute notre attention paternelle et maternelle pour éduquer nos petits. C'est en aimant nos enfants que nous pourrons faire d'eux des hommes et des femmes capables eux aussi d'aimer. Alors nous pourrons dire que nous avons réussi pleinement notre tâche.

L'école maternelle est une auxiliaire de la famille et son but principal est d'aider à éduquer l'enfant, de favoriser son épanouissement total, de le préparer de la façon la plus adéquate pour s'acheminer vers les stades futurs, de former en somme une personnalité appropriée et équilibrée.

Quelle conviction chez notre conférencière invitée et comme chacun des parents présents souhaitait que son enfant soit confié à cette jardinière compétente!

M. Fernand Jutras fit les présentations d'usage et son épouse Cécile sut traduire la pensée de tous par des remerciements appropriés.

Après la causerie, Sr Chevalier nous fit le plaisir de se joindre au groupe pour les agapes qui suivirent la messe.

Les couples ont ainsi eu l'occasion de causer plus librement et de profiter des précieux conseils de notre aimable invitée.

DANDURAND & FRÈRE
Lumber and Building Materials
TEL. 373-4721
Bois et Materiaux de Construction
178 RUE JACQUES CARTIER
VALLEYFIELD, QUE.
REMI HALLE, prop.
TEL. 373-4721

EN FLANANT
dans notre ville, dans notre région !

20e anniversaire

Le Club Richelieu - Valleyfield célèbrera cet automne son vingtième anniversaire de fondation. Les membres semblent se préparer fébrilement à fêter cette occasion comme il se doit.

$150.

Le député provincial nous informait cette semaine d'un octroi de $150. au comité des loisirs de Bellerive. La subvention a été accordée par le bureau des loisirs et des sports du Québec, pour l'année 1966.

Les Etats-Généraux

A noter que M. François-Albert Angers, économiste de renom et membre de la Commission Provisoire des Etats-Généraux sera le conférencier ce soir au sous-sol de l'évêché. Des élections de cet organisme à l'échelon du comté auront lieu sous peu.

$200,000 en route

De source bien informée, nous avons appris que les démarches du maire Robert Caucho à Ottawa porteront fruit. La demande du maire, relativement à un octroi supplémentaire de $200,000 pour le port semble avoir été accueillie d'un oeil favorable et elle serait bientôt déposée sur le bureau du ministre, pour approbation finale.

Championnat de ski junior

Les amateurs de ski de Valleyfield se rendront certes au Mont Sutton ces jours-ci, afin de participer aux Championnats de Ski Junior du Canada. Une conférence de presse a été convoquée à cet effet à Cowansville samedi.

Les taxes scolaires

Suivant les nouvelles directives du Ministère de l'Education, les commissaires de Valleyfield ont adopté la politique qui suit: à savoir que la perception des taxes pour l'année en cours est effectuée en présentant trois comptes. Le premier à 50% du taux en vigueur l'an dernier, fut expédié en novembre. On envoie actuellement un second compte représentant 40% du même taux. Le solde, éventuellement rajusté, sera facturé lorsque les budgets auront été approuvés par le Ministère.

Importante rencontre

Les parents de l'Ecole Secondaire Edgar Hébert rencontreront ce soir à huit heures les représentants de la Régionale, à l'Ecole Ste-Cécile. A neuf heures, les représentants du Syndicat des Enseignants de Salaberry subiront le feu des questions des parents. Une invitation est lancée à toutes les personnes concernées d'assister à cette rencontre qui s'annonce de plus intéressantes.

Taxe spéciale

Lors de son allocution au Club Richelieu, le maire Cauchon, répondant aux questions des membres, a souligné qu'il aurait imposé la taxe spéciale même s'il avait été assuré d'avance de l'établissement de Canada Steamship dans le port de Valleyfield; "Cela constitue un compte en banque" a déclaré M. Cauchon.

$600,000.

Un projet de l'ordre de $600,000 sera présenté sous peu aux édiles municipaux de Beauharnois, comprenant la construction d'une piscine, d'un aréna, d'un terrain de baseball et autres facilités récréatives. La première phase de ce projet (piscine) est déjà en voie de réalisation.

J. G.

Reprise des négociations à Beauharnois

Les négociations rompues entre la Cité de Beauharnois et le Syndicat National des Policiers de cette localité reprendront vendredi prochain.

En effet, la première séance de conciliation entre les parties ci-haut mentionnées aura lieu vendredi, le 24 février, en la salle de l'Hôtel de Ville, à 10.30 a.m.

La Cité de Beauharnois sera représentée par son Honneur le maire Philippe Boyer, assisté de quelques uns de ses collègues, alors que le Syndicat National des Policiers de Beauharnois sera représenté par M. René Chartrand, conseiller technique du syndicat, et MM. Benoit Charron, président du syndicat local, Edouard Jazienicki, secrétaire-trésorier et Georges Montpetit, vice-président.

Nous apprenons également que la Cité de Beauharnois négociera d'ici peu le projet de la prochaine convention collective avec les employés des travaux publics et de l'aqueduc. Au moment d'aller sous presse, nous n'avons pu obtenir de plus amples détails concernant ce dernier projet.

DEMENAGE A
6 JACQUES-CARTIER

F. BORGIA CADIEUX
Tailleur
30 ANS D'EXPERIENCE
Habits à louer pour mariage
6, JACQUES-CARTIER
Valleyfield

L'HOMME BIEN MIS
s'habille
CHEZ HENRI
11 rue CHAUSSEE VALLEYFIELD

ROCH TREPANIER
AUTOMOBILE INC.
Ridge Rd. Corner Cemetery St.
Tel. 264-5356 Huntingdon

1966 CHEVELLE, Malibu, Sedan, V-8, Auto., P.S., Radio, Turquoise with blue int.
1965 FORD Galaxie 500, 2 dr., Hard-top, Auto., Radio, Turquoise and white with green int.
1965 CHEVROLET Impala, Hard-top, V-8, Auto., P.S., P.B., Red and black with red int.
1965 FORD Galaxie 390, 2 dr., h'top P.B., P.S., Radio, red and black with red int.
1964 FORD, 2 dr. Hard-top
1964 CHEVROLET, Impala, Convert. Fully Equipped, Turquoise
1964 CHEVROLET Impala, 2-dr., Hard-top, Auto., white with blue int.
1964 FORD Galaxie 500, Sedan, Auto. metallic green with green int.
1963 VOLKSWAGEN
1962 VOLKSWAGEN Van
1960 FORD, Sedan, V-8
1959 CHEVROLET, 2 door, H'top, V-8
1958 EDSEL, Sedan
1958 BUICK
1957 FORD, Sedan
1950 FORD TRUCK, 3 Ton

• Prélarts • Tuiles • Tapis • Céramiques • Prélarts •

UN COUVRE-PLANCHER en vinyle de haute qualité à un PRIX IMBATTABLE Le vinyle TRACINO corlon

VERSEMENT MINIME GRANDES FACILITÉS DE PAIEMENT

Armstrong—la marque célèbre pour sa qualité—présente une nouvelle sorte de couvre-plancher qui offre les avantages suivants :

SEULEMENT $4.29 , installé

Facilités de paiements
La qualité et le modèle de luxe que vous ne pouvez espérer trouver que dans les revêtements de vinyle très chers. Venez aujourd'hui même voir le vinyle Tracino Corlon.

- Matériel de 6 pieds de large donnant un élégant revêtement "mur à mur" pratiquement sans joints.
- Surface avec motifs en relief dissimulant les marques et les égratignures.
- Vinyle Corlon . . . le revêtement qui dure des années avec le minimum d'entretien.
- Dos "Hydrocord" permettant l'installation dans toutes les pièces de la maison—même dans la plupart des sous-sols.

MARCEL TREMBLAY TAPIS-PRELARTS-TUILES
28 Nicholson — Valleyfield — 373-3722

• Prélarts • Tuiles • Tapis • Céramiques • Prélarts •

NOUS DONNONS
LES TIMBRES
Gold Star
60 CHAMPLAIN
VALLEYFIELD

Dans le cadre des

FETES DU CENTENAIRE

JEUDI, 2 MARS, 8.00 HRES

AUDITORIUM DU SEMINAIRE

Le Festival du Canada en tournée présente

Les Feux-Follets

Ensemble Folklorique du Canada

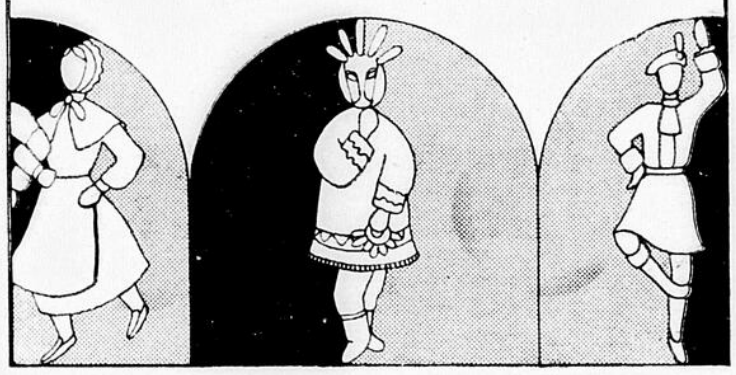

BILLETS EN VENTE:
Séminaire de Valleyfield
Roger Bélair Inc.

$1.50 - $3.00 - $4.50

CES ANNONCEURS DESIRENT DEVELOPPER L'ESPRIT COMMUNAUTAIRE

Aidons-les en leur assurant notre patronnage

DANDURAND & FRÈRE

Lumber and Building Materials
373-4721

Bois et Materiaux de Construction
178 Rue Jacques Cartier

VALLEYFIELD, QUE.

Ferronnerie
C. CHATEL
CHARLEMAGNE CHATEL Prop.
107, Alexandre 373-5323

Décoration intérieure
MARIE - FLEUR
CONFECTION GRATUITE
Draperie — Rideaux
Tapis — Peinture
89, Cousineau 373-7171

Pour vos prescriptions
Appelez 371-1101
PHARMACIE LEMAY
60 Champlain, Valleyfield

- DESSUS DE BUREAUX
- MIROIRS DE TOUS GENRES
- VITRES D'AUTOS

VITRERIE VALLEYFIELD
Henri Martin, prop.
196 Chemin Larocque
373-6202

CHARLES CADIEUX & FILS INC.
Quincaillerie — Meubles
Peintures
213, Victoria 373-2220

Institut de Beauté
JANINE TESSIER
Electrologiste, Esthéticienne
Visagiste
323, Victoria 373-2846

Pour votre nettoyage
PICHE NETTOYEURS ENRG.
270, Larocque 373-2855

Meubles
L. J. MASSE
16, du Marché 373-6020

Les marchés d'aliments
METRO
de Valleyfield

Transport
VALLEYFIELD EXPRESS LTEE

Pour vos réparations d'accessoires électriques
CHARLES A. LANOUE
68, Alexandre - 373-8155

Les librairies
GERALD BOYER
VALLEYFIELD BELLERIVE
BEAUHARNOIS
CHATEAUGUAY

PORTES - CHASSIS
- Vitres de toutes sortes
- Menuiserie • Armoire

A. BOUGIE & FILS
86, Bissonnette.. 373-2955

Bois de construction
A. MIRON & FRERE INC.
135, Du Marché 373-8015

"L'homme bien mis s'habille"
CHEZ HENRI
11-a, Chaussée 373-7151
Valleyfield

Radiateurs
Nettoyés — Réparés
Remis à neuf
LUCIEN MARTEL
Chemin Larocque
Valleyfield

Matériaux de construction
J.-O. CLERMONT LTEE
5 Clermont 373-2860

Confection pour dames, lingerie
LUCIEN TURCOTTE
203, Victoria 373-4255

Bijouterie
MARCEL HEBERT
227 Victoria
373-5440

Bijouterie
BRODEUR
201 Victoria 373-1606

Draperies - meubles prélarts - disques sports
MARCHAND FRERES
209, Victoria 373-2740

Nouveau
NETTOYEUR LATULIPE
SERVICE DE COMPTOIR
NETTOYAGE SANS ODEUR
38 Ste-Cécile 373-4800

Z. PERRON
AUTOMOBILE LTEE
16, Du Marché 373-4540

L'endroit où l'on mange bien
RESTAURANT GAGNE
Repas à toute heure
33 Du Marché 373-0026

BIJ. POIRIER ENRG.
HORLOGER
H. P. Veilleux, prop.
Réparation de montres
SERVICE de 24 HEURES
44, Ste-Cécile 3736480
Rés.: 373-2535

WILFRID BRAZEAU
Représentant
La Société des Artisans
Coopérative d'assurance-vie
Ne l'oubliez jamais, vous assurer à la Société des Artisans, c'est placer votre argent chez vous.
64a rue ELLICE 373-7404

La laiterie
Belle Vallée
310, Salaberry 373-6522

RAY LOISELLE Chaussures Inc.
56, Ste-Cécile 373-6510

Les Feux-Follets au Séminaire le 2 mars

"Cette troupe ne le cède à aucune autre" "Un ensemble extraordinaire"... "ils ont l'originalité, le talent, le pittoresque, l'éclat et la fraicheur". "Le Canada ne saurait trouver de meilleurs ambassadeurs".

Ces opinions, glanées dans les critiques américaines à l'occasion de la tournée récente des Feux-Follets aux Etats-Unis, donnent la mesure de leur popularité. On avait rarement vu, jusqu'ici un groupe folklorique presque inconnu en dehors de son pays d'origine, remporter un triomphe aussi fulgurant.

A chacune de leurs représentations, les Feux-Follets font preuve d'originalité, de vivacité et de brio, caractéristiques sans doute attribuables à la jeunesse des artistes. L'âge moyen des danseurs est de 20 ans, celui des chanteurs de 23, et celui des musiciens de 35. Le second facteur est, naturellement, le pittoresque et le dynamisme de leur thème "la mosaïque canadienne", deux heures de chansons et de danses, qui illustrent la diversité canadienne, depuis les gigues et les ritournelles de la Nouvelle-Ecosse jusqu'à la chasse aux phoques chez les Esquimaux, en passant par les chants et les danses des Acadiens, des Indiens des Prairies et de la côte du Pacifique, de la ruée vers l'or du Klondyke, et des divers groupes ethniques établis au Canada. Les costumes sont tous rigoureusement authentiques tant pour l'époque que pour les détails.

Ils donneront leur spectacle jeudi le 2 mars prochain à l'auditorium du Séminaire de Valleyfield, à compter de huit heures.

Le progrès économique à Salaberry-de-Valleyfield

Il y a quelques jours, soit jeudi dernier, le 16 février, tous les membres Richelieu présents à leur souper hebdomadaire profitaient d'une très intéressante soirée d'information. En effet le club Richelieu recevait comme c'est maintenant une excellent coutume, le Premier Magistrat de notre cité, monsieur le Maire Robert Cauchon.

Le conférencier souligna avec fortes preuves que la construction du port de mer en eau profonde s'avérait de plus en plus un grand pas en avant pour l'économie de la ville. Les Membres Richelieu sont fiers d'être parmi les premiers à savoir qu'avec la réalisation prochaine de plusieurs désirs du maire Salaberry de Valleyfield pourrait atteindre le cap de/ 30,000 à 40,000 habitants. Ce qui serait sans contredit un apport très sérieux aux commerçants de la cité.

Ajoutons à cela, comme l'a souligné le conférencier, que le parc industriel à proximité de la voie maritime est un atout aussi important pour la venue éventuelle, chez nous de l'industrie lourde où l'item le plus sérieux est le transport des produits. D'ailleurs pourquoi continuer puisqu'avec beaucoup d'affabilité et d'enthousiasme monsieur le Maire nous procurait le texte de sa conférence que nous vous invitons à parcourir avec attention.

Parmi les nombreux membres Richelieu présents (ils étaient à tout compter quelque 50) on pouvait remarquer la présence de messieurs les échevins J.O.L. Chartrand, Delphis Gagnier et Napoléon Lalonde, à qui s'étaient joints monsieur Alcide Lafontaine, ingénier et gérant de la Cité et Monsieur Charles Codebecq, greffier. N'oublions pas le trésorier, monsieur Gaetan Rousse et la secrétaise particulière de monsieur le Maire, Mademoiselle Lise Rhéaume. Monsieur Denis Bossé et monsieur Jacques Hébert, annonceur de C.F.L.V. étaient aussi parmi les invités du Club. Quant à nos journaux ils étaient représentés par monsieur Yvon Boucher du Progrès et Jean-Guy Gougeon de la Gazette.

Invitation spéciale

Une invitation spéciale est lancée à tous les syndiqués de la CSN, particulièrement ceux de l'usine CIL de participer à la première soirée récréative du syndicat de CIL, samedi prochain 25 mars à la salle des Mooses, rue Académie à Valleyfield.

Pour vos
PROBLEMES de DECORATIONS
consultez notre EXPERT
M. LEOPOLD DUBE
DIPLOME DU NEW-YORK SCHOOL OF INTERIOR DESIGN
A. MIRON & FRERE INC.
135, Du Marché Valleyfield 373-8075

Lettre ouverte du RIN au député fédéral de Beauharnois-Salaberry

Monsieur,

Pour faire suite à votre silence — sur la demande d'un défenseur de la Confédération — il me fait plaisir de placer cette fois-ci, la demande de façon directe et personnelle. Je suis convaincu que votre omission à cette demande est imputable à un lapsus de votre secrétaire, sans lequel lapsus, vous n'auriez pas hésité à saisir l'occasion par les cheveux.

Nous, du RIN, consciencieux des valeurs de chacun, avions pensé vous opposer un interlocuteur valable, en la personne du président du RIN, Pierre Bourgault.

Il me fait donc plaisir de replacer la demande (vos conditions seront les nôtres), toujours assuré qu'un homme de votre intégrité accorde son comportement politique à son vocabulaire politique. Nous tous savons avec quelle verve vous vous êtes adressé à la Chambre récemment, rhétorique accompagnée de suggestions (films sur les Fêtes du Centenaire), lesquelles n'ont guère envoûté le Tout-Québec.

Cependant, j'aimerais porter à votre attention qu'un dialogue sur la Confédération n'est peut-être pas aussi facile que ne l'est un monologue devant une Chambre à majorité anglo-saxonne. Question de réaction, direz-vous! Peut-être bien.

Je m'en voudrais de terminer sans vous faire part de mon désaccord le plus total en ce qui touche la remarque de Gilles Grégoire, à savoir que nos députés québécois (sauf P.-Elliott Trudeau et Turner) étaient des nouilles. Bien sûr, il y en a bien quelques-unes par-ci par-là, mais sauriez tomber dans cette je suis assuré que vous ne classe.

Veuillez agréer, Monsieur le Député, l'assurance de ma haute considération.

Le Comité politique,
Section RIN (Beauharnois).
HUBERT LEMAY

Avez-vous des
COQUERELLES
Débarassez-vous en le plus tôt possible en utilisant notre moyen de destruction.
Nous assurons la destruction de toute vermine en quelques heures. Satisfaction garantie. Adressez-vous à:
M. Jos Phoenix
Valleyfield, Tél. 373-5281
46 rue Ellice

VOTRE DERNIERE CHANCE
Un dernier coup de HACHE dans les PRIX
TOUT DOIT ETRE VENDU D'ICI 15 JOURS

Vestons sports en corduroy français Rég. $39.50
SPECIAL $20.00

Habits pour hommes, style très nouveau, Rég. $79.50
SPECIAL $29.99, $19.99, $9.99

Chandails 100% laine, pour le ski, Rég. $21.95
SPECIAL $10.59

Cravates, nouvelles teintes pour le printemps, Rég. $1.50
SPECIAL .89c

Chemises 65% terelyne, 35% coton, Arrow, Rég. $7.00
SPECIAL $4.89

Jackets de ski en pluche orlon, Rég. $11.95
SPEIAL $4.99

Jackets de ski en corduroy, doublé de pluche orlon, Rég. $10.95
SPECIAL $4.99

Chandails et vestes pour hommes 50% de réduction Rég. $12.95
6.49

Casquettes pour hommes
50% de réduction

Habit 2 pantalons 6 à 18 ans nouvelles teintes pour le printemps Rég. $22.00
9.99

Chemise blanche Rég. $2.95
SPECIAL 99c

Chemises sport pour garçons Rég. $2.95
SPECIAL 99c

EN GRAND SPECIAL
FOURRURES DE QUALITE EN REDUCTION
● MANTEAUX DE LOUTRE ● MANTEAUX DE MOUTON DE PERSE
FOURRURES STIGUY INC FURS
21, Jacques - Cartier
TEL. 373-4600 VALLEYFIELD

SURVEILLEZ LA
Grande vente du printemps
1er MARS AU 15 AVRIL
Chez
A. H. Besner Ltée

En glanant dans le passé

Il y a vingt ans, dans La Gazette parue le 20 février 1947, on pouvait lire:

Une grande partie de la rue Ste-Cécile à Valleyfield, fut inondée mercredi après-midi dernier alors que le tuyau principal de la conduite d'eau éclata. En peu de temps l'eu couvrait totalement le pavé et les trottoirs. Plusieurs caves furent inondées causant des dégâts assez élevés. Le rapide travail des employés municipaux empêcha des dommages plus considérables.

—

La dernière tempête de neige a fait des siennes à Valleyfield ces jours derniers, comme on peut facilement le constater par les photos ci-dessus, saisies au début de la semaine dernière.

—

Mercredi soir dernier le 12 février, une foule énorme de citoyens de Valleyfield et des environs se réunissait au sous-sol de la Cahédrale pour prendre part au 2ième grand bingo atomique organisé lar la Chorale Ste-Cécile de Valleyfield.

—

L'Association ambulancière Saint-Jean a tenu un important congrès à Valleyfield jeudi dernier. Il y eut visite aux écoles de Bellerive, où M. Edouard André présida ces séances. Au sous-sol de la Cathédrale, jeudi après-midi, plusieurs milliers d'enfants écoutèrent religieusement les remarques faites par les conférenciers. M. Frédéric Girard présidait cette dernière réunion.

—

Plus de 500 personnes assistaient à la 3ième mascarade annuelle qui eut lieu à l'aréna ed Valleyfield mardi soir dernier et à laquelle plus de 50 concurrents costumés prirent part.

—

Les cataractes de Shawinigan Falls se sont virtuellement assurés dimanche d'une place dans les éliminatoires de la Ligue senior alors qu'ils ont défait le Valleyfield au compte de 5 à 4.

—

Les Leduc réussissent à faire subir une défaite aux journalistes par 6-2. S'il était possible de compter le nombre de livres perdues pour chaque joueur sur l'alignement des Leduc et des journalistes après la partie de samedi soir dernier, il est plus que possible que ce chiffre dépasserait 100..

—

Quoiqu'encore très fatigués des suites de la fameuse joute de hockey qui eut lieu samedi soir entre les Leduc et les chroniqueurs et commentateurs sportifs de Montréal et de la région, ces Messieurs de la presse et de la radio se sont tous réunis à l'Hôtel Balmoral dimanche midi, pour assister à un banquet donné en leur honneur par Canadian Schenley Limited, par l'entreprise de son président au Canada, M. W. T. Tigh autrefois de Valleyfield.

Laniel annonce un octroi fédéral de $25,018 à la Paroisse St-Timothée

M. Gérald Laniel, député fédéral de Beauharnois-Salaberry, nous informe que le gouvernement fédéral vient d'approuver un prêt de $25,018.00 à la municipalité de la paroisse St. Timothée, en vertu de la Loi nationale de l'habitation, pour un projet d'épuration des eaux.

Ce prêt est pour l'installation d'un égout collecteur de 2,975 pieds de longueur et il est remboursable sur une période de 20 ans, à un taux d'intérêt de 6%..

Pour ce genre de projet, le gouvernement accorde une annulation partielle de la dette si les travaux sont terminés avant le 31 mars 1970, soit 25% du montant du prêt, plus les intérêts accumulés à la date de la fin des travaux. Dans le cas présent, la municipalité de la paroisse de St-Timothée, n'aura à rembourser que 75% du capital, ce qui représente une économie de $6,254.50, plus les intérêts sur ce montant durant la construction.

Monsieur Laniel en profite pour encourager les municipalités de la région à se prévaloir de cette loi fédérale dans leurs projets d'épuration des eaux, soit pour la construction d'égouts collecteurs ou d'usines d'épuration.

Souper R.I.N.

Mercredi prochain, le 1er mars, aura lieu au restaurant Le Grillon, le quatrième souper-causerie organisé par le Rassemblement pour l'Indépendance du Québec; le conférencier invité à cette occasion est quelqu'un de bien connu dans tous les milieux, M. Marcel Chaput. Tous sont conviés pour y assister. Pour réservation, communiquer à 373-4437; le prix du couvert n'est que d'un dollar et demi.

VOTRE DON ANNUEL PERMET DE RENDRE SERVICE TOUTE L'ANNEE

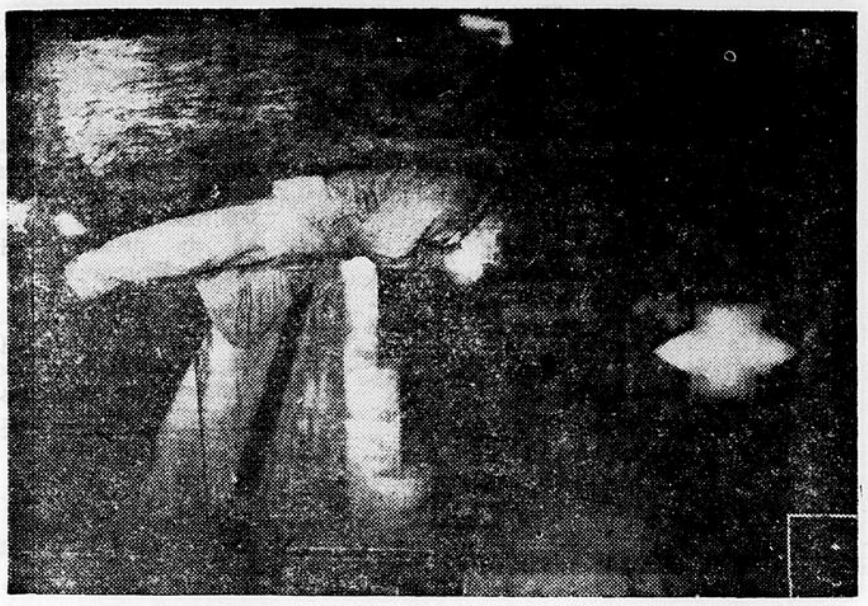

SOUSCRIVEZ

GENEREUSEMENT A LA CAMPAGNE DE LA

FEDERATION des OEUVRES DE CHARITE

DU 5 AU 13 MARS

OBJECTIF: $128,500.

POUR NEUF OEUVRES BENEFICIAIRES

SOYEZ GENEREUX

"L'homme bien mis s'habille" chez

HENRI

11a CHAUSSEE VALLEYFIELD

P. O. LEDUC Enrg.

Service prompt et discret

Bureau, 249, rue Victoria

16 ST-LAURENT, 373-1901

Automobile — Sécurité

Vie, Feu, Vol

Assurances Générales

VALLEYFIELD

373-1901

L'INDUSTRIELLE

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

Notre force financière s'accentue.....en 1966

- Affaires en vigueur..... $ 1,653,019,602
- Actif total..... $ 175,106,105
- Taux d'intérêt gagné..... 6.19%
- Capital-actions, réserves et surplus..... $ 23,108,753
  (protection supplémentaire pour les détenteurs de police)

SIÈGE SOCIAL: QUÉBEC, P.Q.

- VENTE
- LOCATION
- ECHANGE
- EMPLOIS

373-7272

ANNONCES CLASSIFIEES

MAISONS à VENDRE

MAISON à vendre, 4 logis de trois appartements chacun, 2 avec le 220, situé près de la Cathédrale, revenu de $1,476.00 par année, le prix $10,200. Comptant de $4,000 demandé, pas d'agence d'immeubles à payer. S'adresser à Filière 50, La Gazette de Valleyfield, C.P. 8, Valleyfield. (xno)

MAISON à vendre, 4 logis, rue commerciale. Signalez 373-0764, Valleyfield. (xno)

MAISON à vendre: Bord du Lac St-François, à ½ mille de Valleyfield, maison hiver-été, toutes commodités, système huile central. Aussi grand camp sur grand terrain. Pour informations, tél. Paul Lamothe, Rosemere, 625-2995 à frais virés. (xno)

MAISON et terrain à vendre, beau coin de rue. S'adresser à 217 Chemin Larocque ou signaler 373-6685, Valleyfield. (xno)

MAISON neuve à vendre: 4 chambres à coucher, grand salon avec salle à diner, cuisine moderne avec poêle et fourneau, salle de bain, salle de jeux dans le sous-sol et chambre de lavage, situé à St-Zotique, Rang St-Thomas, près du 401. S'adresser à M. Jacques Vernier, Rang St-Thomas, St-Zotique, cté de Soulanges. Tél. 267-3579. (xno)

3 LOGIS, revenu de $140 par mois. Garage et petite bâtisse à l'arrière. S'adresser à 245A, Jacques-Cartier, tél. 373-0210, Valleyfield. (xno)

UNE MAISON de 6 logis, située au coin des rues Alexandre et Anderson. S'adresser, tél. 373-3304, Valleyfield. (xno)

MAISON à vendre, en brique, deux logis de cinq appartements chacun, logis du bas libre. Sinalez: 373-5132, Valleyfield. 9-16-23)

MAISON à vendre, 4 logis, située sur une rue commerciale. Signalez 373-0764, Valleyfield. (xno)

BUNGALOW 5 pièces, 2 chambres à coucher, bain-douche, entrée 220, système de chauffage, buanderie, garage, plancher de bois franc, extérieur fraichement peinturé, magnifique terrain 100 x 110, entouré de cédreaux, situé à ¾ mille du centre de la ville. Signalez 373-8292, Valleyfield. (9-16-23)

MAISON à vendre, 2 logis, 8 appartements chacun, très bonne conditions. Signalez 373-4812, Valleyfield. (xno)

MAISON de rapport neuve, 2 logements de 5 appartements chacun, plancher recouverts, chauffage électrique, entrées asphaltées. Revenu annuel: $4,080.00. Comptant demandes: au moins 50%. Signaler: 373-9271, Valleyfield. (16-23-2-9-16-23p)

MAISON seule, 8 appartements, système eau chaude, grand terrain. S'adresser à 10 Ogilvie, 373-3743, Valleyfield. (xno)

MAISONS à VENDRE

TROIS LOGIS, système de chauffage, situé à 11 St-Louis. Signaler le jour 373-5565, le soir 373-6457, Valleyfield. (16-23)

MAISON à vendre, située au 45, rue Andrew. Signalez 373-1734, Valleyfield. (23-2-9-16)

MAISON de deux logis, située à 11 -A Alexandre, beau site commercial. Signalez 373-4315, Valleyfield. (23-2-9)

TROIS MAISONS de deux logis, six pièces chacune. S'adresser à 158 Sullivan. Signalez 371-1369, Valleyfield. (23-2-9)

UNE MAISON appartement située à Valleyfield. Pour informations, s'adresser aux IMMEUBLES LOYAL LTEE, 2003, Blvd Ste-Marie, tél. Bureau 373-4388, résidence: 373-1207, Valleyfield. (23-2-9-16c)

A VENDRE ou à louer, libre le 1er mai, pour informations, signalez 373-5960 ou 373-5243, Valleyfield. (xno)

SITUE RUE PENON, 7 appartements, chauffage central, libre présentement, prendrais échange de terrain ou autre. S'adresser à Immeubles Loyal Ltée. 2003 Blvd Ste-Marie ou signalez 373-4388, Valleyfield. (23-2-9-16)

PROPRIETE de 6 appartements, située rue Cross, cave de 8 pi., chauffage central, adouciseur d'eau automatique, terrain de 70 x 110. S'adresser à Immeubles Loyal Ltée, 2003 Blvd Ste-Marie. ou. signaler 373-4388, Valleyfield. (23-2-9-16)

PROPRIETE de 3 logis, située rue Danis revenu annuel due Danis, revenu annuel $1,680. Comptant $3,000. balance facile. S'adresser à Immeubles Loyal Ltée, 2003 Blvd Ste-Marie ou signalez 373-4388, Valleyfield. (23-2-9-16)

PROPRIETE de 7 logis, situé Blvd du Hâvre, revenu annuel $3,700 (1 mai) Comptant $6,000 balance facile. S'adresser à Immeubles Loyal Ltée. 2003 Blvd Ste-Marie ou signalez 373-4388, Valleyfield. (23-2-9-16)

SITUE A COTEAU du Lac, terrain 120 x 110, taxe annuelle $145., comptant $2,000 balance facile. S'adresser à Immeubles Loyal Ltée, 2003 Blvd Ste-Marie ou Signalez 373-4388, Valleyfield. (23-2-9-16)

BUNGALOW, 5 appartements, chambre froide, humidificateur trumatique "Carport" terrassement fini, aucune offre raisonnable refusée, cause départ. Signalez 373-7937, Valleyfield. (23-2-9-16-23)

A VENDRE, maison seule, 8 appartements, système eau chaude, grand terrain. S'adresser à 10 Ogilvie, 373-3743, Valleyfield. (xno)

A LOUER

2½ APPARTEMENTS neufs, meublés chauffés, centre de la ville. Signalez 373-4855 ou 373-4971, Valleyfield. (xno)

LOGIS trois appartements, chauffés, éclairés, meublés, eau chaude. S'adresser à 569 Dufferin. Tél. 373-3222, Valleyfield. (xno)

APPARTEMENTS à louer neuf, moderne, comprenant: chambre à coucher, cuisine, salle de bain, meublé, entrée privée. S'adresser à 140 Bissonnette. Tél. 373-1596, Valleyfield. (xno)

APPARTEMENTS meublés et chauffés, situé à 32-B, des Erables. Valleyfield. S'adresser, tél. 373-6784, Valleyfield. (xno)

LOGIS neuf à louer, 5 pièces, $95. dans un haut, spacieux, système de chauffage électrique, libre le 1er mars. Situé au 801 Blvd du Hâvre. Signalez 373-4289, Valleyfield. (xno)

LOGIS à louer 3 appartements, situé 30A St-Anne, $30. par mois. S'adresser à 138 Du Marché, Valleyfield. Libre le 1er mai. (xno)

LOGIS à louer, 4 appartements, situé dans un bas au 26A Ellen. Signalez 373-0662, Valleyfield. (16-23-2-9)

LOCAL neuf à louer pour magasin, salon de coiffure ou bureau,. Centre Commercial, voisin de la pharmacie Allard anciennement "La Cygogne" situé à 111 du Marché, Valleyfield. (9-23-23)

LOGEMENT chauffé de 5 appartements dans un bas, salle de jeu au sous-sol, garage, situé rue des Erables. Libre le 1er mai. $125.00 par mois. Appelez C. Beaudin, 373-4388, Valleyfield. (9-16-23-2)

LOGIS à louer 3 appartements, situé à 30A St-Onge, $30. par mois, et un autre de 3 appartements aussi, situé au 140 Du Marché, chauffé, $50. par mois. S'adresser à 138 Du Marché, Valleyfield. (xno)

DEUX LOGIS de 4 appartements chacun, avec garage en dessous 42 x 45. 12 pieds de haut: mécanicien, peintre, livreur, camionneur, ceci est pour vous. S'adresser à Immeubles Ltée, 2003 Blvd Ste-Marie, ou signaler 373-4388, Valleyfield. (23-2-9-16)

UN LOGIS de 3 appartements situé à Bellerice, avenue Grande Ile, en face du Théâtre Bellerive, meublé, libre le 1er mai. S'adresser à tél. 373-7024, Valleyfield. (xno)

4½ APPARTEMENTS, chauffées dans un haut, plancher de bois franc, situé au centre de la ville. Signalez 373-4016, Valleyfield. (xno)

MEUBLES

neufs et usagés

Nous achetons et vendons tout pour la maison: meubles, accessoires électriques, vaisselle.

253 JACQUES-CARTIER

373-6766

373-7487

Valleyfield, Qué.

OPPORTUNITE DE CARRIERE

Dû à notre programme d'expansion, nous avons une ouverture pour deux hommes, avec ou sans expérience dans la vente.

Devrait être de bonne apparence, travailleur et ambitieux et prêt à travailler occasionnellement le soir. Nous offrons un entrainement sérieux vous préparant à un poste de direction ainsi que tous les bénéfices marginaux. Source de prospect fournie.

Pour rendez-vous d'application téléphonez à: 373-4933, A. Paradis. (Toute demande sera gardée strictement confidentielle).

(XNO)

COMMISSION SCOLAIRE de la CITE de SALABERRY - DE - VALLEYFIELD

SOUMISSIONS

La Commission Scolaire de la Cité de Salaberry-de-Valleyfield, comté de Beauharnois, recevra jusqu'à 5h.00 p. m., le mardi 21 mars 1967, des soumissions pour la construction de l'Ecole Elémentaire ELISABETH MONETTE, comprenant quinze (15) salles de classe régulières, deux (2) maternelles et autres services.

Les travaux devront être terminés six mois après la signature du contrat ou après le début des travaux si ceux-ci commencent avant la signature du contrat.

Ces soumissions seront scellées et elles seront déposées au bureau de la Commission Scolaire de la Cité de Salaberry de Valleyfield, 24 rue Bergevin, Salaberry de Valleyfield et devront porter inscrits sur l'enveloppe les mots "SOUMISSION: ECOLE ELEMENTAIRE ELISABETH MONETTE".

Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque de garantie équivalant au moins à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission. Ce chèque personnel sera fait à l'ordre de la Commission Scolaire de la Cité de Salaberry de Valleyfield et devra être certifié par une banque canadienne à charte ou une Caisse Populaire Desjardins. Toute soumission qui ne sera pas accompagnée d'un tel chèque sera rejetée.

Les soumissionnaires pourront se procurer à l'adresse suivante, moyennant une somme de cent dollars ($100.) payable en monnaie légale ou par chèque certifié à l'ordre de l'architecte, chaque série des plans, devis, formules de soumission:

Monsieur Pierre Dionne, architecte
100 rue Champlain,
Salaberry de Valleyfield

Cette somme sera remboursée à ceux qui auront retourné les plans, devis, etc. en bon état, dans les huit jours suivant la date de l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être présentées sur les formules fournies par l'architecte et en conformité avec les dispositions de l'arrêté ministériel 2380.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui se fera lors de l'assemblée de messieurs les commissaires, le 21 mars 1967, à 8.00 p.m., en l'Ecole Secondaire Ste-Cécile, 30 rue St-Thomas, Salaberry de Valleyfield.

Salaberry de Valleyfield, ce 15 février 1967.

Robert Dionne, sec.-trés.

A VENDRE

FAUTEUIL très propre, en cuir, et piano avec bans droit, très bonne condition. Signalez 373-8252, Valleyfield. (xno-c)

REFRIGERATEUR et laveuse électriques. Signaler 373-9934, Valleyfield. (xno)

EN SPECIAL Refrigérateur congélateur Roy, 11 pi., poêle électrique Moffat 30 pouces, télévision 21 pouces Philips; Lessiveuse McClary-Easy; set de cuisine chromé, set de salon en caoutchouc mousse deux morceaux, brun, marque Singer, set de chambre très propre. Tél. 373-2103 ou le soir Tél. 373-1985, Valleyfield. (xno)

NYLON pour tricoter pantoufles ou tapis. S'adresser à 541 Dufferin. Tél. 373-2911, Valleyfield. (xno)

UNE TABLE de billard "Snooker" 6 x 12" aussi un refrigérateur commercial de marque "Fabien" 6 portes. Le tout en parfait ordre. S'adresser à tél. 373-4421, Valleyfield. (xno)

ROULOTTE Citation 1965, 21 pi. x 7.9 pi. En parfait ordre. S'adresser à 160, St-Lambert, tél. 373-8480, Valleyfield. (xno)

3 PIANOS à vendre, bonne condition, vraie aubaine. Signalez 373-3277, Valleyfield. (xno)

ROBE LONGUE blanche de mariée et manteau. Grandeur: 8 - 10 ans. Tissu qui convient pour le printemps et l'été. Signalez 373-9113, Valleyfield, après 6 heures p.m.

MANTE DE SKI reversible, blanche et rouge. Pointure medium. S'adresser au 367B Danis, Valleyfield. (xno)

PIANO moyen, fini acajou, en parfaite condition. Signalez 373-1596, Valleyfield. (xno)

EN SPECIAL Réfrigérateur ccongélateur Roy, 11 pi., poêle électrique Moffat 24 pouces, télévision 21 pouces G.E.; Lessiveuse Inglis, set de cuisine chromé, sécheuse Westinghouse mobilier de salon deux morceaux brun, marque Singer, set de chambre très propre. Tél. 373-2103 ou le soir **Tél. 373-1985, Valleyfield.** (xno)

EXERCYCLE flambant neuf. Magnifique opportunité pour adepte de l'éducation psysique ou pour personne suivant régime d'amaigrissement. Tél. 373-2018, Valleyfield.

EQUIPEMENT de restaurant; comptoir de 12 pieds de longueur et six bancs, deux tables à diner, 8 chaises, frigidaire à Coke. S'adresser à Jean Quenneville, St-Anicet, tél. 264-2400.

SALON DE BARBIER, 2 chaises équipement, art moderne, dans Centre d'achat, chauffé, éclairé et eau chaude fournie pour $75.00 par mois. Pour informations écrire à Salon Chaurette, 100 Boul. Harwood, Dorion. (16-23-2)

A VENDRE

EQUIPEMENT de garage: compresseur, lift, valve refacer, valve seat refacer, soudeuse électrique, etc. Pour informations, C.P. 43, Rigaud, Tél. 238-4623. (23-2-c)

ROULOTTE à patates frites avec équipement complet. M. Réal Taillefer, Athelstan. Tél. 264-2697. (23-2)

MENAGE complet pour 3 appartements, presque neuf, cause départ. Signalez 373-4805 Valleyfield. (23-2-9)

ROBE DE MARIEE, pointure 10 ans. Signalez après 6 heures 371-0972, Valleyfield. (23)

EXTRACTEUR de jus de légumes "Electro Blender" très bonne condition. S'adresser à 8 Bergeron 373-0596 l'avant midi et le soir seulement. Valleyfield. (23-2-9-16)

AUTOS A VENDRE

STATION-WAGON Envoy 1962, en très bonne condition. Prix $600. Paiement à discuter. Signaler 373-7272, Valleyfield. (xno)

STUDEBAKER 1962, 4 portes, pneus d'hiver, très bonne condition. Signalez 371-1165, Valleyfield. (xno-c)

PONTIAC 59, 8 cylindres, "Hard Top" cerveau frein, cerveau direction, parfaite condition. Signalez 373-8268, Valleyfield. (xno)

FORD Hard Top "65", 2 portes, 19,000 milles, prix à discuter sans échange. Signalez le jour: 373-7337 le soir 373-1051, Valleyfield. (16-23-2)

A LOUER

DEUX LOGIS de 5 appartements chacun, situé à 87 St-Pierre à Rigaud, près du Collège, couvent, église, etc. Revenu annuel de $1,400. S'adresser à Immeubles Loyal Ltée, 2003 Blvd Ste-Marie ou signalez 373-4388, Valleyfield. (23-2-9-16)

TERRAINS à VENDRE

TERRAIN de 70 x 100 situé sur un coin de rue. S'adresser à 315, Boul du Hâvre. Signaler 373-2681, Valleyfield. (xno)

UN TERRAIN double 100 x 100, situé au coin des rues Verner et Notre-Dame. S'adresser à 160, St-Laurent, tél 373-8480, Valleyfield. (xno)

TERRAINS situés sur la rue St-Lambert et Champlain; grandeurs variées, 60 et 75 pieds de façade. S'adresser à 49, rue du Marché. Tél. 373-5941, Valleyfield. (xno)

TERRAINS situés dans Valleyfield, conditions très faciles, peu de comptant: $10.00 par mois intérêt compris. S'adresser aux IMMEUBLES LOYAL LTEE, 2003, Blvd Ste-Marie, tél. bureau: 373-4388, résidence: 371-1403, Valleyfield.

UN TRES BEAU terrain, 5 x 100, situé sur l'avenue **Grande-Ile, près de l'église Pie** X. Pavage terminé. S'adresser Tél. 373-6637, Valleyfield. (xno

3 TERRAINS à vendre, largeur 50 pi. profondeur 270 pi. bord de l'eau fini, situé à Ste-Barbe, $5,000. chacun. S'adresser à Filière 50, La Gazette de Valleyfield, C.P. 8, Valleyfield. (xno)

BEAU TERRAIN situé sur un coin de rue, 4 entrées d'eau trottoirs finis, garage bâti. S'adresser 10 Ogilvie, 373-3743, Valleyfield. (xno)

TERRAIN de 50 x 100, rue Lafontaine, Paroisse St-Esprit. Signalez 373-0774, Valleyfield. (xno)

TERRAIN à vendre, situé rue Thibeault, 65 x 100, coin de rue. S'adresser à Immeubles Loyal Ltée, 2003 Blvd Ste-Marie ou signalez 373-4388, Valleyfield. (23-2-9-16)

NETTOYAGE

SERVICE de nettoyage de tapis à domicile, estimation gratuite. Pour de plus amples détails, signaler 373-9988, Valleyfield. (xno)

ATTENTION

NOUS DONNONS un an de garantie de réparation sur toutes les marques de sécheuses, laveuses automatiques et poêles électriques. GRENIER ELETRIC, R.R. 1, Grande-Ile, Valleyfield, tél. 373-6529. (xno)

GARDIENNES

GARDERAIS enfants à leur domicile, à temps partiel bonne expérience. Signalez 373-5784, Valleyfield. (2-9-16-23c)

RAPPORTS D'IMPOT

PERSONNES désireuses de faire remplir leurs rapports l'impôt personnels, fédéral et provincial. Signalez 373-3438, Valleyfield. (30 mars)

PENSION

BELLE GRANDE Chambre pour pensionnaire dans le centre de la ville. S'adresser à 9 rue Ste-Hélène. Tél. 373-8268, Valleyfield. (xno)

PARENTS - Incitez votre fils à gagner de l'argent supplémentaire. - Permettez-lui de s'inscrire maintenant comme "Jeune Marchand" du

DIMANCHE-MATIN

Application: 373-6314

BUREAUX MODERNES

Disponibles pour location à Huntingdon

Une excellente opportunité est offerte à toute personne qui a besoin d'un bureau ou local de quelque grandeur que ce soit.

L'EDIFICE O'CONNOR

sera divisé en bureaux d'affaires. Les locataires pourront faire eux-mêmes leurs plans et l'espace sera divisé selon leurs désirs.

Pour plus amples renseignements

appeler

CLAUDE PILON, B.A., L.L.B. 264-4234

ROGER DAOUST 264-264-3371

SPECIAUX

- 5/16 4 X 8 plywood sheating: $2.50
- 3/8 4 X 8 plywood sheating: $2.95
- 2 X 4 Epinette $105. le mille pi.
- 2 X 8 — 3 X 10 épinette $115.00 le mille pieds.
- 1 X 12 pin blanchi 3 faces, $99. le mille pieds
- Panneau décoratif 4 X 8 à partir de $3.25 la feuille
- Panneau "Fiberglas" en couleurs 43c le pi. c.

TEL. 373-2860

j. o. clermont ltée

5, Clermont

valleyfield, qué.

Augmentez votre REVENU!

Homme ou femme demandé pour vendre des abonnements pour

La Gazette

Pour entrevue et détails supplémentaires

Signalez: **373-7272**

POUR VOTRE **RAPPORT D'IMPOT sur le REVENU**

VOYEZ

OUVERT

- ET LE JOUR

- ET LE SOIR

• Conseiller en Administration • Evaluateur • Comptabilité • Impôt sur le revenu • tenue de livres

Robert Sauvé B.A.

Bureau: 373-1281 — 57, rue Nicholson
Valleyfield, Québec

Etudes commerciales supérieures
Membre de la Société Internationale
Des Comptables Inc.

Tél. BUREAU: 373-1281

Tél. RESIDENCE 373-4322

57 NICHOLSON

VALLEYFIELD

Commerce à vendre

COMMERCE de réparations d'appareils de Radios et de Télévisions. Camion, pièce et équipement au complet. Pour informations, signaler 373-7710, Valleyfield. (2-9-16-23)

RESTAURANT, très bien situé, rue Du Marché, Centre de la ville, repas léger, journaux, etc., excellent revenus. S'adresser à Immeubles Loyal Ltée, 2003 Blvd Ste-Marie ou signalez 373-4388, Valleyfield. (23-2-9-16)

RESTAURANT tout équipé, avec licence complète, bière, fort, vin, repas complets, capacité 76 x 100. Loyer $115. par mois situé à Côteau du Lac. S'adresser à Immeubles Loyal Ltée, 2003 Blvd Ste-Marie ou signalez 373-4388, Valleyfield. (23-2-9-16)

CHEZ ROLLAND
Salon de l'homme elegant
Rolland Rufiange, prop
EPARGNEZ
$20 $30 $40
Sur habit tout fait ou sur mesure
Magasin au sous-sol de MAISON PRIVEE
Peu de fraisd'administration
200 ISABELLA - 373-5824

Pour votre
HUILE
à
CHAUFFAGE
Appelez
373-8645
"Gus" Legault
367-A, SALABERRY
Service prompt et courtois

LOCATION
Soudeuses Electriques
$10.00
PAR MOIS
180A - 220V
J. H. Sauvé & Fils Inc.
238 ST-LAURENT
VALLEYFIELD

REPARATIONS DE TOUS GENRES

REPARATION d'accessoires électriques de tous genres, spécialité poêle domicile. S'adresser à Eugène Lapointe, 519 Blvd du Hâvre, Tél. 373-5927 Valleyfield. (xno)

CAMP A LOUER

3 CAMPS à louer, et un restaurant, comprenant 3 chambres chacun, meublés, eau courante, situé à 7 milles de Valleyfield, au Biton, St-Stanislas de Kostka. S'adresser à 244 St-Laurent, 373-2572, Valleyfield. (xno)

LOCAL A LOUER

Idéal pour magasin. Dimensions 17' X 50'. Coin Hermine et St-Laurent.
Pour informations:
Taxi Legros, 98 St-Laurent — 373-6515 (XNO)

Femme demandée

ON DEMANDE UNE FEMME DE 40 ANS ET PLUS, POUR ETRE DOMESTIQUE DANS UN FOYER DE 2 PERSONNES, A 10 MILLES DE VALLEYFIELD. AURA SA CHAMBRE SEULE, UN BON SALAIRE ET UN BON CHEZ-SOI.
REFERENCES DEMANDEES.

Pour renseignements:
S'ADRESSER A VALLEYFIELD — TEL. 373-4422

AVIS

SI VOUS AVEZ BESOIN D'UN PRET en 2e hypothèque

adressez votre demande aux
IMMEUBLES LOYAL LTEE
2003, BLVD. STE-MARIE
Tél. Bureau, 373-4388 Résidence, 371-1403
Valleyfield
(9-16-23-2)

SOUMISSIONS

COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE DE HUNTINGDON

On demande des soumissions pour le poste de principal, pour le cours primaire français.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Les candidats doivent posséder au moins un Brevet B et avoir quatre années d'expérience dans l'enseignement.

Faire parvenir les soumissions au BUREAU DU SECRETAIRE le ou avant le 11 mars 1967.

HERVE TESSIER, sec-trés.
28 rue Bouchette,
Huntingdon, Que.
(16-23)

Restaurant à vendre

UN CASSE CROUTE et un restaurant des plus connus, établi depuis plusieurs années incluant des articles pour les fumeurs, équipement d'école et un éventail de magazines. Contrat de location garanti. S'adresser au Restaurant O'Neil, 405, Blvd du Hâvre, Valleyfield. (xno)

CAMP A LOUER OU A VENDRE

AUBAINE: Camp d'été neuf, situé à Notre Dame des Rivières, St-Zotique, près du golf, 5 appartements, entrée 220, puits artésien belle plage sablennèuse. le soir, Tél 373-1985, Valleyfield. S'adresser le jour, Tél. 373-2103. (xno)

AVIS

CORPORATION DE LA PAROISSE ST-TIMOTHEE

Les contribuables de la Paroisse de St-Timothée sont priés de prendre note que le bureau du secrétaire-trésorier est maintenant situé à

8 RUE ALBERT, NITRO

Les heures de bureau sont de 7.00 à 10.00 hres p.m. les lundi, mardi, mercredi et jeudi, et de 9.00 hres à midi le samedi.

TELEPHONE 373-8759

Jean Noël Filiatrault,
secrétaire-trésorier.

SOUMISSIONS DEMANDEES

Des soumissions sont demandées pour la cueillette des vidanges dans la Municipalité de la Grande-Ile pour l'année 1967-68, avec un prix pour ramasser le jour et un prix pour ramasser le soir.

Les soumissions devront être rendues au bureau du secrétaire-trésorier au plus tard le 6 mars 1967 à 4 heures p.m.

Toutes les soumissions reçues devront être accompagnées d'un chèque certifié, représentant 10% de la soumission.

Le conseil ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Donné en la Municipalité de la Grande-Ile, ce 20e jour de février1967.

JEAN-CLAUDE DUPUIS
secrétaire-trésorier,
196. Blvd Bord de l'Eau,
Grande Ile, Qué.

Inutile de chercher.... OUVERT LE JOUR ET LE SOIR
Le meilleur endroit pour....
LOUER-VENDRE-ACHETER
COMMERCES-FERMES-PROPRIETES-TERRAINS ETC...

Immeubles KAYBEC Realties INC.
IMMEUBLES KAYBEC REALTIES INC.

57 RUE NICHOLSON
VALLEYFIELD
TEL: 373-1316

Robert Sauvé
Président - Courtier

Annonces Classées

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRES à louer, meublées au complet, entrée privée, $8.00 - $10.00 - $12.00 par semaine. (Rien d'autres à payer). Signaler 373-4600, Valleyfield. (xno)

GRANDE CHAMBRE avec chauffage central. Maison tranquille. Près l'hôpital, Tél. 373-4358, Valleyfield. (xno)

CHAMBRE à louer, meublées au complet, entrée privée, $12. par semaine. (Rien d'autre à payer). Signaler 373-4600, Valleyfield. (xno)

DEUX CHAMBRES, entrée privé, garage, trés bien situé. Signalez: 373-1910, Valleyfield. (16-23)

CHAMBRE à louer, maison neuve, meublée au complet, eau chaude usage du téléphone, télévision, moulin à laver. S'adresser à 105 St-François, près de l'hôpital, 373-4358, Valleyfield. (xno)

CAMP A VENDRE

CHALET meublé de 6 appartements dans la paroisse Grande-Ile, Valleyfield. Signaler 373-5372 — 373-6810. (xno)

AVIS

AVEZ-VOUS UNE MAISON ou un COMMERCE à vendre? Pour de bons résultats, voyez les IMMEUBLES LOYAL Ltée, 2003, Blvd Ste-Marie, tél. bureau: 272-4388, résidence: 371-1403, Valleyfield. (xno)

REMBOURRAGE

FAITES REPARER vos meubles à moitié prix d'un neuf: chesterfields, chaises, sets de cuisine, etc. Appelez Jean-Marie Godmer, Tél. 373-3424, 58, St-Laurent, Valleyfield. (xno)

Réparations machines à calculer et à écrire

ACHAT, vente location. Echange machine neuves et reconditionnées. Réparations à domicile. Les Equipements de Bureau de Valleyfield Inc. 38 Ste-Cécile, 373-9868. (xno)

NOUS COUPONS LES

CLEFS pour toutes les serrures pendant que vous attendez

L. CLEMENT

CORDONNERIE

SERRURIER

48A Ste-Cécile
Valleyfield

Agences SHANNON

- Assurances
- Voyages

Pour assurances de tous genres, chemin de fer, marine, avion, hôtels, etc.

Pour voyages de groupes organisés, appelez 373-3471 et demandez suzy.

Terminus Autobus

PROVINCIAL TRANSPORT

373-3471 139, Victoria
VALLEYFIELD

ATTENTION REPARATIONS

Il existe un seul endroit où vous pouvez faire réparer vos accessoires électriques tout en obtenant une garantie de 30 jours. C'est chez Grenier Electric, qu'il s'agisse de grille-pains, fers à repasser à vapeur ou à sec, sécheuses ou laveuses automatiques, balayeuses, refilage de moteur, skill-saws, "drills" électriques, malaxeurs électriques, poêles électriques, tout — tout — tout. 30 jours de garantie sur toute réparation. Signaler 373-6529, chercher les articles et nous Grenier Electric. Nous allons chercher les articles et nous faisons la livraison gratuitement. L'adresse: R.R. No. 1, Grande-Ile, Valleyfield. (xno)

Travaux plomberie

POUR TOUS VOS travaux de plomberie, chauffage, couverture, confiez-les à Léo Lavoie. Estimé gratuit sur demande. Tél. 373-1205, Valleyfield. (xno)

Prochain tournoi provincial de de sacs de sable à Valleyfield

La semaine dernière eut lieu le tournoi de la Ligue de poches du Sacré-Coeur. Ce fut un très beau succès. Plusieurs prix de présence furent tirés au sort. Nous remercions chaleureusement les commanditaires de ce tournoi.

Les deux trophées pour le tournoi furent gagnés par: Jeannine Vallée: 5076 (sections femmes) et par: Willie Amyot: 5153 (section hommes). Félicitations à ces deux gagnants.

Le mois prochain soit les 11 et 12 mars 1967 — aura lieu à l'école Ste-Agnès, 269 rue Grande-Ile, à Valleyfield, le tournoi Provincial des Ligues de poches et sacs de sable du Québec Inc. De plus amples détails vous seront donnés prochainement. Bienvenue à tous!

N'oubliez pas que les cartes de membres de l'Association des Ligues de poches et sacs de sable du Québec Inc. de 1967 sont à votre disposition Vous pouvez vous procurer cette carte pour l'année 1967 chez M. Gilles Leduc, en écrivant à 241 rue Grande-Ile, Valleyfield ou en téléphonant à 373-8695. De plus, chaque nouveau et ancien membre reçoit beaucoup de choses. Cette carte donne droit de participer aux tournois des villes dans toutes la province de Québec, de s'amuser aux différentes organisations des ligues, enfin de participer à tous les jeux que l'Association prépare: Ligues individuelles, Ligues mixtes, tournois. Cette carte vous prouve, aussi, que l'Association des Ligues de poches et sacs de sable du Québec Inc. n'est pas une organisation ou un passe-temps qui voudrait vous faire perdre votre temps. Vous travaillez 40 heures par semaine, par exemple, vous êtes fatigué: vous voulez vous distraire dans le bons sens du mot. Eh bien! L'Association fait tout en son pouvoir pour vous distraire par le plaisir sain. Une ou deux fois par semaine vous pouvez faire partie d'une ligue par équipe en différents endroits. Il existe, actuellement des ligues par équipes d'hommes, des ligues par équipe de femmes, des ligues par équipe mixtes. Je sais que parmi vous, il y en a qui me répondraient: "Moi, pour me distraire j'ai d'autres places à fréquenter." Eh bien, oui! Je sais qu'il y a plusieurs moyens de se distraire mais pour connaitre à fond le jeu de sacs de sable, il faut vraiment y participer. Plusieurs croient connaitre ce jeu mais ne le connaissent pas. Savez-vous, chers lecteurs, qu'il y a plus de 800 membres dans la province de Québec faisant partie de l'Association des Ligues de poches et sacs de sable du Québec Inc. Eh bien, faites comme eux, entrez vous aussi dans la grande famille de cette association.

Jacques Maher, publiciste

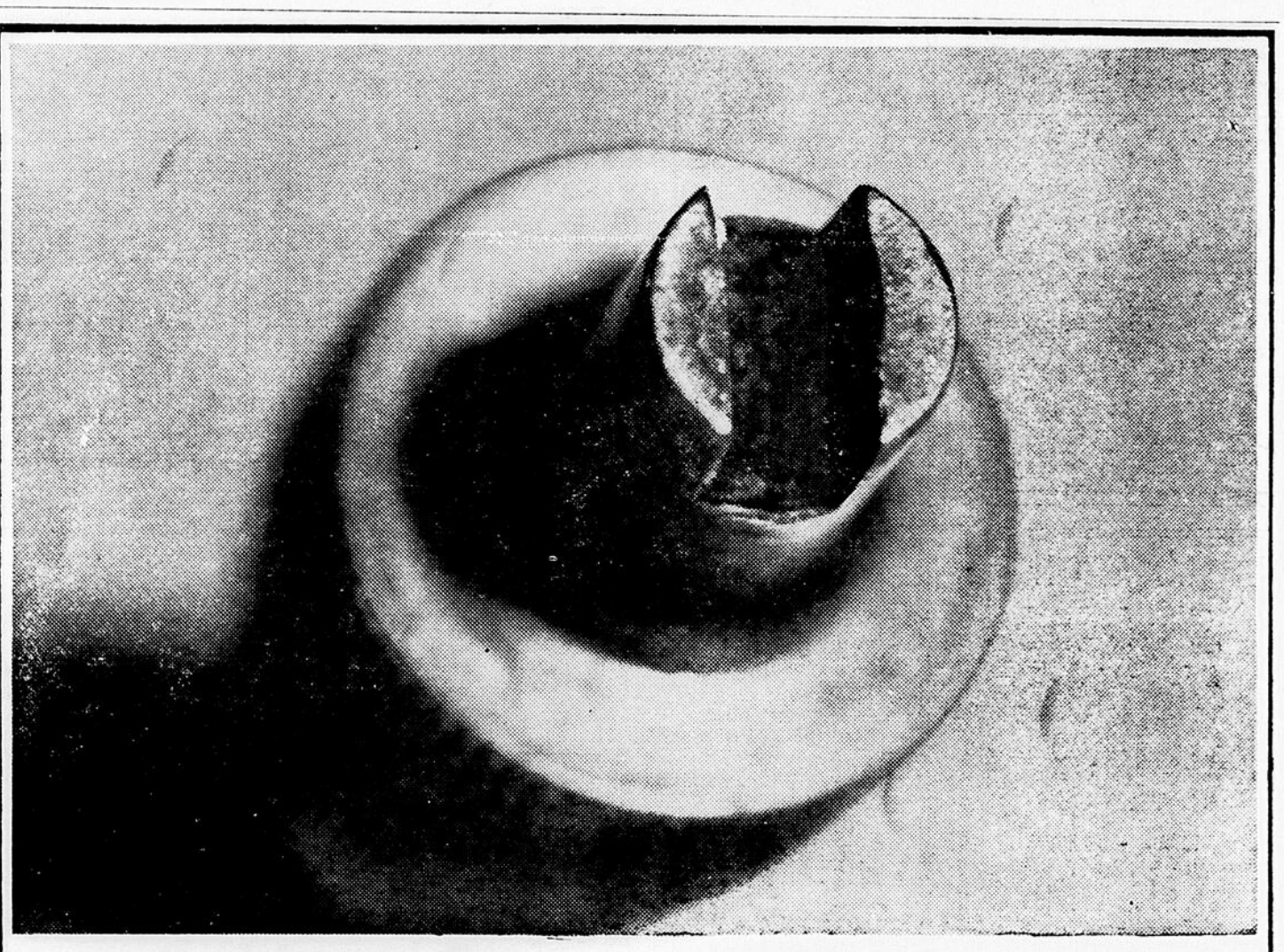

en veux-tu?

en v'là...dans les pages jaunes

Notre ville a de tout . . . belles boutiques, services pratiques, gens serviables, et vous les trouverez tous dans les Pages Jaunes. Prenons, par exemple, tout ce qui a trait à l'automobile. Les Pages Jaunes vous indiqueront où acheter ou louer une auto neuve, ou faire réparer ou entretenir la vôtre. En somme, quels que soient vos besoins, les Pages Jaunes vous guideront facilement et rapidement . . . que ce soit pour une flotte de voitures de luxe ou un simple capuchon de valve de pneu tel qu'illustré ci-dessus. Prenez donc la bonne habitude de consulter les Pages Jaunes . . . car cet annuaire, comme cette ville, a de tout!

cet annuaire
comme cette ville
a de tout!

LISEZ NOS PAGES SPORTIVES et FEMININES

LA GAZETTE

VALLEYFIELD — BEAUHARNOIS

VALLEYFIELD, 23 FEVRIER 1967

POUR VOS ANNONCES CLASSIFIEES signalez 373-7272

Tournoi de Lasalle: le Valleyfield est éliminé

C'est la tête haute et fier, tout en étant quelque peu choqué que le Midget de Valleyfield s'est incliné par 4-2 devant le Côte St-Luc au tournoi de hockey mineur de Lasalle. Nos porte-couleurs ont pris les devant à 2:31 de la première période sur un lancer de Pierre Plante, aidé de Royal. Moins de quatre minutes plus tard, St-Luc égalait le compte avec un but très chanceux de Cohn. Il ajouta un point à son tableau vers la fin du premier engagement.

La seconde période fut plus frustrante; les arbitres et le St-Luc semblaient s'être liés pour perdre du temps, alors que le Valleyfield attaquait désespérément. Malgré seulement cinq lancers contre quatorze, le St-Luc marqua pour la troisième fois, durant un avantage numérique.

Valleyfield a cependant mordu son adversaire et l'a acculé dans sa zone durant la troisième période. Se voyant perdu et pour gagner davantage de temps, le brillant gardien se couchait sur la glace après chaque arrêt. Cinq minutes avant la fin, François Derome compta le deuxième filet du Valleyfield. Mais une échappée à 18:20 cassa les reins du Valleyfield. Aucun espoir ne transpirait et la joute se termina avec un total de 19 lancers en faveur de Valleyfield, contre quatre pour l'adversaire. Selon le publiciste Yves Saint Maurice, cette joute a prouvé qu'avec un peu de chance, les jeunes du Valleyfield aurait pu brûler de nombreuses étapes pour se rendre en finale.

Les Phalanges gagnent 5-3 contre Ste-Marie

Tirant de l'arrière 3 à 0 vers la fin de la deuxième période, les Phalanges se sont mis résolument à la tâche pour finalement l'emporter 5 à 3. R. Méthot a compté le 1er but des Phalanges après 12.53 de la 2ème période; G. Billette et C. Lussier ont marqué chacun deux buts par la suite.

Les deux premières périodes ont donné lieu à du jeu partagé mais le Ste-Marie a été beaucoup plus opportuniste en marquant trois buts dont deux par J. Gagnon. Ce n'est que vers la fin de la 2ème que les Phalanges ont eu un regain de vie et ceci s'est poursuivi tout le long de la troisième période. Pour G. Billette il s'agissait de ses 10ème et 11ème buts de la saison, pour C. Lussier ses 8ème et 9ème et pour R. Méthot son 2ème.

Les arbitres ont décerné 12 punitions soit six de chaque côté; les Phalanges ont lancé 30 fois sur les buts contre 20 pour Ste.Marie. Il est à noter que les Phalanges jouaient sans leur capitaine, J. Goneau, qui est le meilleur pointeur de l'équipe.

A la suite de cette victoire, leur 10ème, les Phalanges se sont installés en deuxième position devant le Ste-Thérèse. Le Bourget de Rigaud s'est par ailleurs assuré le championnat en disposant du Ste-Thérèse par le compte de 5 à 3.

Dimanche procnain marquer la fin des activités de la saison régulière alors que les Phalanges rendront visite aux Tribuns de Ste-Thérèse. La partie est cédulée pour huit heures et se jouera dans le cadre des activités du festival des Tribuns. En l'emportant les Phalanges termineraient en deuxième position, sinon ils devront se contenter de la 3ème. Il va sans dire que ce sera la partie la plus importante de l'année pour les Phalanges, ils tenteront par le fait même de redonner un peu confiance à leurs partisans.

G. Perron (Publ.).

L'équipe Bellerive à Québec

Cette semaine, du 21 au 25 février, se rendent à Québec, pour représenter notre région au curling, les membres de la meilleure équipe du Club Moco de Valleyfield. M. Marcel Bellerive et son épouse ainsi que M. Stan Cooke également avec son épouse forment cette équipe. Ils rejoindront les treize autres meilleures formations du Québec, pour se disputer le championnat provincial O'Keefe. Les gagnants de ce tournoi pourront par la suite se mériter le championnat canadien O'Keefe.

Election au Club de Golf

Au cours de la semaine dernière, on a tenu des élections afin de former l'exécutif 1967 du Club de Golf de Valleyfield. Le comité de direction est composé des membres suivants: MM. Gérard Villeneuve, président, J. G. Beaulieu, vice-président, Joachim Lampron, trésorier, et Claude Houle, secrétaire; viennent ensuite les directeurs à savoir MM. J. D. Dandurand, capitaine, Claude Clément, en charge du recrutement; et les suivants qui s'occuperont, Peter Howlett, du chalet, Wayne Leslie, des verts, et Harold Dando, du côté social.

Ligue familiale Dow

Le 15 février dernier, Nicole Asselin s'est signalée en roulant une partie de 178 et Diane Duranceau a réussi un triple de 427.

Chez les hommes, Lionel Moyen a roulé une très belle partie de 210, Eric Sergerie une partie de 203 et Jean-Guy Quevillon une partie de 203 et Jos Schillaci a réussi un très beau triple de 558.

Les prix de présence ont été gagnés par Paula Daigneault, un bon pour un nettoyage de Antoine Latulipe, Victor Chiasson un quart de poulet du Fricot et Jean-Paul Corbeil, un bon de $5.00 de la Pharmacie Lemay.

Position des Equipes:

Salaison Valleyfield	61
Bériault B.B.Q.	58
Donnard nettoyeur	52
Miron et Frere	49
Dandurand et Frère	48
Canada Dry	48
Marché Métro Daoust	48
Marché Noel Martin	48
Miami Fleuriste	47
Piché, nettoyeur	44
Bijouterie Hébert	40
Pharmacie Lemay	39
Brière et Desrochers	34
Guy Cadieux	32
Librairie Boyer	29
Martin, décor	27

P. D., publ.

Deux blanchissages dans le Junior B

Dans la première semi-finale les Bleus blanchirent les Jaunes par le compte de 5 à 0. Pour les Bleus Yves Bélair a réussi le tour du chapeau avec ses trois buts en troisième période. Fournier ouvrit le bal pour les Bleus avec un but à 8 minutes de la première période puis Raymond Fortier marqua un but en deuxième période à 11.45 minutes. Puis en troisième période survinrent les trois buts de Bélair.

Complet final Bleus 5 Jaunes 0. Dans la deuxième semi-finale les Blancs blanchirent les Rouges 2 à 0. Ce fut une partie très chaudement disputée. Les deux clubs patinèrent à vive allure et manquèrent plusieurs chances de marquer. André Barrette ouvrit le pointage pour les Blancs à seulement 0.58 secondes du début. Puis Jean Denis Allen marqua le deuxième à 3 minutes de la fin. Les deux gardiens de but Villeneuve et Ménard furent les deux vedettes de la partie.

La semaine prochaine les Bleus et Blancs s'affronteront pour la grande Finale dans la première partie et les Jaunes et les Rouges dans la finale consolation.

Gilles Dupont, publiciste.

Ligue de quilles St-Esprit

Mardi soir le Montcalm et le Jacques Cartier annulèrent 2 à 2; pour le Montcalm G. Leduc 408, pour le Jacques Cartier J. Lanctôt 423.

Mercredi soir le Maisonneuve a blanchi le Laval 4 à 0; pour les gagnants R. Laniel 398. Dans la seconde joute le Radisson et le Salaberry ont annulé 2 à 2, pour le Radisson E. Soucy 446.

Jeudi soir le Lévis a défait le Laurier par 3 à 1, et dans la seconde joute le Champlain et le Dollard annulèrent 2 à 2.

Félicitations à l'équipe Laurier qui après avoir gagné pendant onze semaines d'affilée est partie de la dernière position pour parvenir à la première.

Positions des Equipes

	Quilles	Pts.
1. Laurier	37129	53
2. Radisson	39070	50
3. Salaberry	39248	46
4. Laval	37706	45
5. Lévis	37583	44
6. Maisonneuve	37249	42
7. Montcalm	38479	39
8. Champlain	37218	36
9. Dollard	36533	35
10. Jac.-Cartier	36157	30

$2,500 à l'Harmonie de Beauharnois

La Cité de Beauharnois accordait lundi soir, lors d'une assemblée spéciale tenue sous la présidence de Monsieur Philippe Boyer, maire, un octroi de $2,500.00 à l'Harmonie de Beauharnois.

Cet octroi permettra à l'Harmonie de Beauharnois de s'acheter de nouveaux costumes en remplacement de ceux que portent présentement les membres de ce corps musical depuis six ans.

Cette décision du Conseil de la Cité de Beauharnois, après avoir tenu compte des nombreuses représentations que l'Harmonie de Beauharnois sera appelée à faire au cours de l'année 1967, spécialement à l'occasion de l'Expo '67.

LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE—DEPUIS 1695
Joh. de Kuyper & Son—Blended Gin—Distillé au Québec

POUR MARIAGE
Salle de réceptions
RESTAURANT SAM-PAN Café
Tel: 373-7090
Livraison Gratuite - Free Delivery

PLACEMENTS à CONSEILLER

- Ville de Châteauguay Centre — échéance 1er février 1977 — 6½%
- Fabrique de la Paroisse Notre-Dame de Lorette de Pincourt — échéance 1er février 1982 — 6½%
- Cité de Pierre fonds — échéance 1er mars 1977 — 6½%
- Ville Laval — échéance 1er mars 1977 — 7%
- Cité de St-Léonard — échéance 1er mars 1977 — 7%

BENJAMIN CARRY
Directeur, trésorier de la Maison DUROCHER & CIE Ltée — 249, St-Lambert, Tél. 373-2920, Salaberry de Valleyfield.

Les conventions, une solution à nos problèmes constitutionnels"

"Les conventions et coutumes constitutionnelles sont peut-être cette formule en vertu de laquelle on trouvera des amendements à la Constitution canadienne, qui satisferont tous les Canadiens" déclarait mardi Me Jean Besner devant les membres du Club Rotary de Valleyfield. Le conférencier qui remplaçait à pied-levé Me Germain Brière, doyen de la Faculté de Droit de l'Université d'Ottawa a brossé un bref tableau de la Constitution Canadienne et des améliorations à y apporter pour qu'elle soit adaptée à la situation du Canada actuel.

"Afin que le Canada survive, de dire Me Besner, il faut que certains changements viennent relever et rajeunir les composants les plus désuets de notre Constitution. Il est essentiel que tous les Canadiens connaissent bien leur Constitution afin de pouvoir participer le plus possible aux débats en vue de rationaliser le fédéralisme canadien". Le conférencier a par ailleurs noté que notre Constitution canadienne, écrite dans une proportion de 60%, se retrouvait dans deux composants principaux: l'Acte d'Amérique du Nord Britannique de 1867, et le Statut de Westminster de 1931". L'AANB, une loi anglaise de 1867 et dont le tiers est aujourd'hui désuet et sujet à modification, forme 50% de notre Constitution, selon M. Besner. "Mais il n'a pas permis au Canada de se diriger lui-même puisque notre pays se gouvernait déjà lui-même avant 1867, de préciser le conférencier, grâce aux Baldwin et Lafontaine". Cet acte n'a pas non plus donné l'indépendance au Canada sur sa politique extérieure, ce qui lui fut accordé en vertu du statut de Westminster de 1931, de dire Me Besner. L'Acte en lui-même constitue un remaniement par lequel on a fusionné plusieurs anciennes colonies anglaises en Amérique du Nord, tel le Québec, l'Ontario et les Maritimes. Elles furent ensuite groupées en fédération, en vertu du même acte, qui a également créé un gouvernement central ou fédéral et des gouvernements provinciaux. Il a délimité les pouvoirs du fédéral et des provinces (art. 91), de même qu'il a consacré seize pouvoirs exclusivement porvinciaux (art. 92). Il a confirmé l'indépendance intérieure du Canada, qui avait été faite en 1847.

Traitant du deuxième composant de notre Constitution, le Statut de Westminster, Me Besner précise qu'il a accordé la souveraineté totale au Canada, en matière de politique extérieure. "On retrouve également dans la Constitution, les conventions ou coutumes constitutionnelles, de poursuivre l'orateur, qui sont peut-être la formule à travers laquelle on trouvera les amendements constitutionnels qui satisferont tous les Canadiens, c'est une répétition d'actes concluants, faits avec la conviction qu'ils sont juridiquement obligatoires. Ils constituent un droit très flexible qui permet des changements constitutionnels, les conventions et coutumes constitutionnelles sont très souhaitables" a ajouté M. Besner, précisant qu'elles n'existent actuellement que dans une proportion de 20% dans notre Constitution canadienne". Il a par ailleurs traité des arrêtés ministériels, autres composants de la constitution.

Présenté par M. Hubert Larose, le conférencier a été remercié par M. Pierre Dionne.

L'Industrielle augmente son actif de $19 millions en 1966

Lors de la 61e assemblée annuelle de la Compagnie tenue lundi le 20 février, M.S.E. Brock, Président, a déclaré que les réalisations de 1966 montrent le progrès constant et la force financière de L'Industrielle. De nouveaux sommets ont été atteints dans les affaires en vigueur, l'actif et les fonds de surplus pour la protection additionnelle des porteurs de polices.

Les ventes des polices d'assurance-vie et de rentes se sont élevées à $242,800,000. Les affaires en vigueur à la fin de l'année, à l'exclusion de l'assurance-santé, étaient de $1,653,000,000, plus de 10% au-dessus du montant en vigueur à la fin de 1965.

L'actif de la compagnie à la fin de l'année était de $175,100,000, une augmentation de $19,700,000 sur le total douze mois auparavant. Les réserves des polices, qui constituent principal du passif furent établies à $132,800,000 et elles sont de beaucoup supérieures aux minimums prescrits par la loi. Les autres obligations envers les assurés et les bénéficiaires, également évaluées sur des bases conservatrices, s'élevaient à $12,600,000. La provision pour dividendes aux porteurs de polices en 1967, comprise dans ce chiffre, a été augmentée à $1,280,832. Le total du capital-actions, des réserves spéciales et du surplus, sont une protection additionnelle pour les porteurs de police, s'élève à plus de $23,000,000, soit 13.2% du passif, pourcentage plus élevé que n'importe quelle compagnie canadienne d'assurance-vie plus grande que L'Industrielle, et signe de la force financière de la compagnie.

Le revenu provenant des primes d'assurance et de rentes durant l'année a été de $36,400,000, alors que le revenu des investissements et d'autres sources a été de $11,800,000 pour un revenu total de $48,200,000. Le taux net d'intérêt gagné par L'Industrielle sur ces placements a augmenté de 6.10% à 6.19%, un nouveau sommet pour la compagnie et l'un des plus hauts taux de rendement dans l'industrie.

M. Brock, commentant la sixième année consécutive d'expansion de l'économie canadienne, ajoutait que des difficultés se sont développées durant les dix-huit derniers mois alors que des tensions anormales se sont fait sentir sur nos ressources de main d'oeuvre, de machinerie, de matériaux et d'argent. La demande de capital par les gouvernements, l'industrie et les individus a dépassé les fonds disponibles, de sorte que les taux d'intérêts ont été portés à leur plus haut niveau depuis quarante ans. Durant cette période d'expansion plus récente, les compagnies d'assurance ont continué de stimuler l'épargne et de remplir leur rôle comme une des sources majeures de capitaux pour placement à long terme requis pour la croissance de notre jeune et dynamique économie. Un dollar sur quatre épargné par le peuple canadien l'a été par l'entremise des compagnies d'assurance-vie. Ces épargnes sont dirigées avec prudence dans des placements productifs pour garantir les prestations futures des porteurs de polices et des bénéficiaires. Les garanties des contrats d'assurance-vie s'étendent sur de longues périodes et doivent supporter le choc et la tension d'une variété de conditions économiques. Les compagnies d'assurance-vie du Canada sont fières de n'avoir jamais failli à rencontrer leurs obligations aux porteurs de polices, un record qui dure depuis avant même la Confédéération.

Le public canadien peut acheter de l'assurance-vie non seulement avec la confiance que les obligations contractuelles seront remplies, mais aussi avec la conviction qu'il n'y a rien pour remplacer la protection et la sécurité qu'elle procure. Par l'assurance-vie, un individu, en épargnant selon ses moyens financiers, peut créer une succession qui devient disponible sur-le-champ pour pourvoir aux besoins d'une famille qui doit se suffire à elle-même. L'assurance-vie est, pour la grande majorité, la seule réponse à cette responsabilité financière primordiale de la vie.

L'HOMME DE LA SEMAINE

présenté par

Votre embouteilleur "Seven-Up" de la région

Marcel Bellerive

Cette semaine encore, M. René Cournoyer, votre embouteilleur Seven-Up, vous présente le Campivalncien de la semaine. Cette fois, quelqu'un qui n'est probablement pas connu de tous les citoyens, pour la simple raison, qu'il n'est ici que depuis 1964, mais qui semble en très bonne voie de l'être, quelqu'un qui représente notre cité à l'extérieur cette semaine, ce monsieur, c'est M. Marcel Bellerive. M. Bellerive né a Trois-Rivières en 1917 est à l'emploi de l'Hydro-Québec (Shawanigan) depuis déjà trente-trois ans comme comptable. M. Bellerive, qui joue au curling depuis longtemps, est membre du Club Moco de Valleyfield, il fera partie de l'équipe qui se rend à Québec cette semaine, pour un tournoi provincial de curling. M. Bellerive a déjà, en 1965, remporté le tournoi provincial Labatt, section B avec son équipe; c'est donc dire, que ses chances sont encore bonnes en 1967 et que s'il revenait avec une victoire, ce serait une autre occasion pour les citoyens de Valleyfield d'être fiers de leur société.

7up

SEVEN UP

EMBOUTEILLEURS

AUTORISES 373-7222

VALLEYFIELD LTEE

Quelque chose à VENDRE...?

NOS Petites Annonces

S'EN CHARGENT

Résultats ETONNANTS. Un service IMPECCABLE

Signalez 373-7272

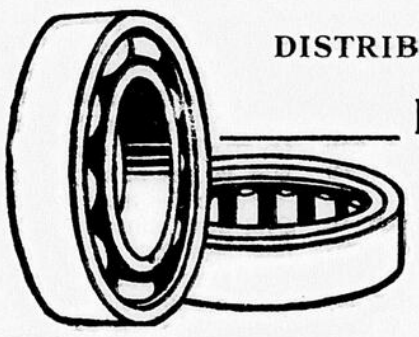

DISTRIBUTEURS

Roulements à billes

J. H. SAUVE & FILS INC.

238, St-Laurent Valleyfield

DERBY de PECHE sur GLACE

DIMANCHE, 26 FEVRIER 1967

Sur la Baie St-François de 11.00 a.m. à 4 hres p.m.

Organisé par le Club Sportif des Pêcheurs du Lac St-François

- PRIX POUR LES MEILLEURES PRISES
- PRIX TIRES AU SORT

Admission: $1.00

LE DERBY SERA FILME PAR RADIO - CANADA

Avis aux amateurs de pêche sportive

Le ministre du Tourisme de la Chasse et de la Pêche, l'honorable Gabriel Loubier, fait part aux sportifs du Québec de quelques-uns des principaux règlements qui régiront la pêche sportive dans la province au printemps et à l'été prochains.

Points généraux

— Aucun changement dans les zones de pêche.
— Aucun changement quant à la taille minimum.
— Un seul changement pour ce qui a trait à la pêche de l'achigan à petite bouche. Dans les zones "E" et "F", la limite de prise quotidienne est de 10.
— Sauf pour l'achigan à petite bouche, dans les zones "E" et "F", l'esturgeon, de même que les truites, la saison de pêche commence cette année une journée plus tôt pour se terminer une journée également plus tôt.

Achigan à petite bouche

Dans les zones "E", "F" et "H", la saison commence le 15 juin.

Esturgeon

La pêche à l'esturgeon est permise de la débacle ou, si cette dernière retarde, à partir du 28 avril pour se terminer au moment de la prise de la glace.

Truites

Les règlements demeurent les mêmes que l'an dernier, la pêche commençant le vendredi 28 avril et prenant fin le dimanche 17 septembre.

Usage, transport et vente de certains petits poissons (fretins), servant d'appât, interdits dans toute l'étendue de la province

Cette mesure, comme la suivante, est édictée dans un but de protection. Les espèces défendues sont:

Esturgeons, poisson-castor, poisson armé, truites et saumon, maskinongé et brochets, carpe allemande, barbue et barbottes, lotte, achigans, crapets, dorés et perchaude, malachigan.

Usage, transport et vente de certains poissons, jeunes ou adultes, servant d'appât, interdits dans toute l'étendue de la province

Epinoches, lamproies et chabots.

Parcs et réserves

Les changements à cette section sont tellement nombreux qu'il est difficile d'établir ici des comparaisons avec la saison dernière. On trouvera plus utile de consulter le "Résumé".

LOCATION
Soudeuses Electriques
$10.00
PAR MOIS
180A - 220V
J. H. Sauvé & Fils Inc.
238, St-Laurent
Valleyfield

Le marché du travail

Le Centre de main-d'oeuvre du Canada est un service public, gratuit, qui tient à informer les lecteurs de ce journal, des conditions de l'offre et la demande sur le marché du travail.

Le Centre de main-d'oeuvre du Canada est toujours à la recherche de candidats compétents dans presque tous les domaines.

Présentement nous sommes à la recherche de diplômés universitaires susceptibles de pouvoir combler plusieurs postes d'agents de main-d'oeuvre dans la province et le pays.

Nous sommes aussi à la recherche d'opérateurs d'expérience pour faire le travail habituel dans un atelier de fabrication de meubles, ainsi que d'un ingénieur stationnaire, classe 2A, 2 R.

Des gardiens de sécurité pour l'Expo '67.

Hommes de 22 à 30 ans, 9e année, bon physique, 5' 10" et plus, 175 livres, pour une industrie locale.

Chauffeur, vendeur pour une boulangerie.

Pour les dames et demoiselles

(Suite à la page 18)

SOUDEUR DEMANDE
ON DEMANDE UN SOUDEUR A L'ARC ET ACETYLENE. LA PERSONNE INTERESSEE DOIT S'ADRESSER PERSONNELLEMENT SI POSSIBLE A:
Prescott Machine Welding
PRESCOTT ONTARIO
TEL. 925-2567

EN AFRIQUE

M. et Mme Maurice Lapointe de l'Agence de Voyage du même nom sont actuellement en Afrique où ils visitent le Kénia, l'Ouganda et la Tanzanie. Ils accompagnent un groupe d'agents Américains sur un "Photo-Safari" de bêtes fauves: lions, rhinos, girafes, tigres, éléphants, etc. Au retour, ils demeureront quelques jours en Grèce.

TRAVAIL INTERESSANT
JEUNES GENS
NOUS VOUS PAYONS POUR APPRENDRE
Le salaire est l'un des nombreux avantages du programme de formation de notre personnel de direction. Pendant votre entraînement vous recevez un bon salaire avec augmentations fréquentes, selon vos progrès. Nomination à un poste à la fin du stage. Aucune expérience requise; pas de vente à faire. Atmosphère amicale; travail de bureau et travail extérieur local, dépenses payées. Avantages spéciaux exceptionnels; avancement rapide. Faites votre avenir avec la plus ancienne maison de prêts domestiques au Canada. 21-28 ans: cours supérieur requis.
Household Finance Corporation
211, rue Victoria
Valleyfield, Qué.
(23-2)

Soyez à la page... à prix raisonnable!
Roulez Pontiac.

Roulez Pontiac, c'est une voiture qui offre tellement d'avantages, par ses brillantes performances comme par son prix raisonnable, et, surtout, par sa valeur supérieure. Certains ne savent pas qu'on peut se procurer une Pontiac au prix le plus modique pour une grosse voiture; c'est une erreur que l'on commet facilement car la Pontiac n'a certainement pas *l'aspect* d'une voiture de prix modique et elle n'est certainement pas construite comme une voiture de prix modique.

La qualité Pontiac ne tolère aucune restriction. C'est en ceci que réside le secret de la valeur supérieure de la Pontiac: soin apporté au confort et à la facilité d'usage; suspension entièrement à ressorts à boudin d'une moelleuse douceur de roulement et sièges moulants très confortables; intérieurs attrayants; transmission parfaitement assortie au moteur donnant les accélérations voulues au *moment* voulu. Voilà ce que nous appelons la qualité Pontiac.

Quand on obtient une telle voiture à prix si modique, on peut se permettre des équipements de luxe livrables sur demande. Pour un léger supplément, vous pouvez bénéficier des avantages d'un volant inclinable en 7 positions, du dégivrage de la glace arrière ou du magnétophone stéréo d'une merveilleuse musicalité. Rendez-vous chez le concessionnaire Pontiac pour voir les prix de ces voitures. Leur modicité vous surprendra.

GM

Comptez sur Pontiac pour obtenir le meilleur en tout!

Sedan sport Pontiac Grande Parisienne avec revêtement de pavillon en vinyle livrable sur demande.

J. P. VILLENEUVE AUTOMOBILE INC.
63, RUE CHAMPLAIN VALLEYFIELD

au service d'eve

Les charpentiers-menuisiers du local 1736 et les dames auxiliaires du local 542 vous annoncent une grande danse qu'ils ont organisée au profit des oeuvres de charité; cette danse aura lieu à la salle des Mooses, à 67 Académie, samedi le 4 mars à 9 hres. p.m. L'orchestre invité sera celui de Jean-Pierre Wallot; bienvenue à tous.

Visites intergroupes du CCCJ

Un étudiant de langue française du Québec reçoit dans sa famille, pour deux semaines, en juillet, un partenaire de langue anglaise. L'échange se complète par le retour dans sa famille de l'étudiant de langue anglaise, accompagné de son partenaire, de langue française du Québec, pour les deux dernières semaines. Ce programme comporte trois étapes qui doivent obligatoirement se dérouler comme suit: l'Ontario, l'Ouest canadien, les provinces atlantiques du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle Ecosse et de l'Ile-du-Prince-Edouard.

Tout étudiant de langue française du Québec, dont l'âge se situe entre 15 et 19 ans peut poser sa candidature pour effectuer l'échange de visites du Conseil Canadien des Chrétiens et des Juifs. Il suffit de compléter la formule d'inscription mise à la disposition de ceux qui en font la demande. Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Mme Jacqueline Auclaire à 373-1247 ou 373-0633.

Séjour de Léveillée à Valleyfield

Le séjour de Léveillée en Europe n'aura donc pas empêché l'auteur-compositeur-interprète de participer très activement à nos dernières saisons artistiques. Chose plus importante, cette longue tournée européenne aura donné une nouvelle impulsion au compositeur. Claude Léveillée nous a offert dimanche soir dernier, un spectacle presque totalement composé d'inédit. Il nous a fait découvrir plus de douze chansons et trois pièces musicales. Le spectacle nous a aussi fait réentendre quelques grands succès comme Frédéric et la Scène.

Comme homme Claude Léveillée est très sympathique à son public, en plus d'une extrême simplicité, c'est un personnage de grand talent. C'est un gars très "gentil" pour m'exprimer en ses propres termes à nos Campivalenciens lors de la deuxième levée du rideau.

Félicitations aux Productions Jean-Louis Nadeau Inc. pour les spectacles de choix qui sont présentés dans notre localité.

Curling féminin

Si les performances revêtent quelque signification, ce sera un rink de l'Alberta, de la Colombie-Britannique ou de la Saskatchewan qui remportera cette année les championnats de curling féminin Dominion Diamond "D".

Les records antérieurs enregistrés dans cette compétition nationale, en particulier en raison de la participation de nouveaux rinks, ne pèsent pas beaucoup en général. Toutefois, ces trois provinces ont réalisé les meilleures fiches dans les six années d'histoire de ces épreuves, et dans la plupart des cas, ces résultats ont été concrétisés par des équipes qui participaient aux finales pour la première fois.

Le tirage au sort sera effectué dimanche, 26 février. Le programme prévoit deux rondes par jour, à l'exception du mercredi, alors que trois rondes seront disputées; le même jour sera témoin de la seule partie à se dérouler à 9.00 heures le matin. Dans l'après-midi, les parties débuteront à 2.00 h. p.m., alors qu'en soirée les protagonistes seront mis en présence à partir de 8.30 h. p.m.

Les émissions féminines

Il y a quelque chose de changé dans les émissions féminines de la radio et de la télévision. Les cotes d'écoute montent en flèche et ce que l'on appelle en langage publicitaire, la télévision de jour, devient une réalité importante dans notre milieu. Les agences de publicité sont tentées de miser sur les émissions de l'après-midi à la télévision. D'autre part, il arrive que des émissions radiophoniques soient assez séduisantes pour contraindre les auditrices à fermer leur appareil de télévision au profit de la radio, pour une heure ou deux.

Auditrices réfléchies, consommatrices avisées, les femmes ont appris à choisir parmi les courriers, les grands reportages, les programmes de tous genres viasnt à informer, à l'amuser ou à l'éduquer. Voulez-vous savoir si votre fourreur a eu raison de vous recommander de jeter à la poubelle votre vieux manteau de fourrure, votre enfant refuse-t-il d'aller à l'école, votre mari vous trompe-t-il, voulez-vous un régime amaigrissant, vous demandez-vous où placer vos économies, savez-vous quels sont les derniers romans canadiens parus? Il n'y a pas de problèmes qui demeurent sans solution si vous avez l'oeil vif et l'oreille attentive.

Une mode boute-en-train

Au printemps, ce sera la nouvelle passion. Oserez-vous porter ces vêtements qui bougent. Tous dans la même ligne précise et architecturale.

Pour arrêter le regard des passants, un tailleur-pantalon en gabardine et vert comme l'herbe tendre. Pour les entraîner dans votre sillage, la petite robe parfaite: toute en crêpe rose. Rien de plus féminin. La ceinture se noue à la taille. L'encolure est drapée. Le saviez-vous, c'est une robe-culotte. Sans crainte d'être mouillés, des imperméables aussi inattendus qu'un fou rire à motifs gais et tout coton. Et les casques qui les accompagnent! Dans des teintes de mauve, de vert, d'orangé ou de marine, des deux-pièces de lainage rayures zigzags. Pas sérieux mais pour leur donner un petit air digne, on les portera avec un panama strict. Chez soi, on adoptera un pyjama d'hôtesse d'une coupe impeccable. A porter surtout si on est mince de hanches et longue de jambes. Dans des tons flamboyants; les motifs, hardis et sans peur. En chiffon et entièrement doublé.

Mesdames

A compter de la semaine prochaine Au Service d'Eve n'existera plus; désormais les pages féminines s'intituleront "PARLONS MESDAMES". Afin de rendre ces pages plus vivantes et dynamiques j'invite donc toutes les associations et groupements féminins à me faire connaître leurs activités. Madame vous êtes propriétaire d'une lingerie féminine, vous organisez avec l'aide d'autres commerçants un défilé de modes, faites-le moi savoir et ce sera pour moi un réel plaisir d'en informer mes lectrices. Pour renseignements, signalez 373-7272.

Nicol LECOMPTE, rédactrice.

POUR VOS...
- Invitations
- Faire-parts
- En-têtes de lettres
- Cartes de toutes sortes
- Tous les genres d'impression

adressez-vous à

LA GAZETTE
50 Jacques-Cartier
Tél. 373-7272
Valleyfield

DANDURAND
Cosmétiques
103 Du Marché
Mme
F. Dandurand
PROP.
TEL. 373-5225
Chez Françoise
Corsetière
97, DU MARCHE
Valleyfield

Rx Vous pouvez lui accorder votre confiance pour des PRESCRIPTIONS remplies avec soin

APPELEZ
373-5757

Nous allons chercher et livrons les prescriptions sans frais additionnels.

- VITAMINES
- SIROP
- PARFUMS
- TONIQUES

Pharmacie
LOISELLE
116 ST-LAURENT
Valleyfield

PROVINCE de QUEBEC
COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE
SALABERRY
COMTE de BEAUHARNOIS

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'à une session régulière des Commissaires d'Ecoles de la Commission Scolaire Régionale Salaberry, tenue le 20 février 1967, à 8.30 p.m., à l'Ecole Secondaire Ste-Cécile, Salaberry de Valleyfield, la résolution suivante a été adoptée:

Il est proposé par M. Armand Miron et résolu à l'unanimité

Que la Commission Scolaire Régionale Salaberry achète de Les Placements Bel-Val Inc. pour l'établissement d'un complexe scolaire, un terrain portant les numéros de lots 254 et 255 du cadastre officiel de la Paroisse Ste-Cécile, d'une superficie de 41.85 arpents carrés, borné à l'ouest par la rue Jacques-Cartier et à l'est par le prolongement de la rue Des Erables, dans la Cité de Salaberry-de-Valleyfield, tel que plus amplement décrit à un plan préparé par M. Louis P. Derome, ingénieur, en date du 3 octobre 1966, au prix de $2,000.00 l'arpent pour un montant total de $83,-700.00 payable comptant;

Le tout suivant les conditions déterminées à une offre de vente datée du 7 mars 1966 et confirmée par une nouvelle offre datée du 14 février 1967;

Cet achat fait suite à une autorisation du Ministère de l'Education, en date du 14 avril 1966, autorisant la construction d'un complexe scolaire à Salaberry de Valleyfield. Cet achat est sujet à l'approbation définitive du Ministère de l'Education et sera financé à même un emprunt à long terme.

ADOPTEE.

Salaberry de Valleyfield, ce 20 février 1967.

ROBERT DIONNE, sec.-trés.

VOTRE
DETAILLANT PFAFF
VOUS PRÉSENTE LA
Cosita 641

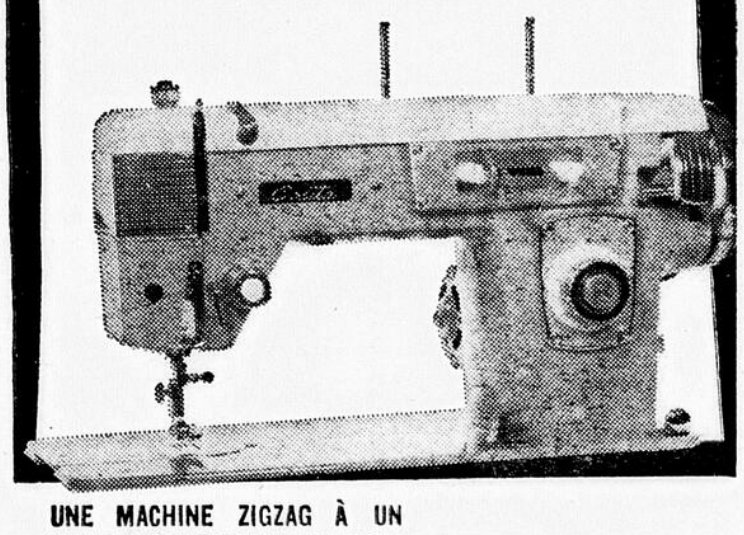

UNE MACHINE ZIGZAG À UN PRIX INCROYABLEMENT MODIQUE

Tout ceci est assuré avec cette machine:

- couture zigzag
- couture droite
- surjets
- ourlets
- broderie
- appliqués
- reprise
- pose des boutons
- point de satin
- boutonnières
- pose de galons
- monogrammes
- pose des pièces
- couture avant et arrière
- lampe de travail encastrée

SEULEMENT 119.00

- Un modique paiement initial suffit
- Nous livrons la marchandise que nous annonçons
- Instructions de couture gratuites
- Grande valeur d'échange de votre vieille machine
- Nous assurons l'entretien de ce que nous livrons

G. LEMIEUX
EN COUTURE ENRG.
48, ST-LAURENT ST-TIMOTHEE TEL. 373-9593
SUCCURSALE, BEAUHARNOIS 268-3016

Des retraites paroissiales pas comme les autres

La paroisse Sacré-Coeur de Salaberry-de-Valleyfield est à préparer deux semaines de retraites paroissiales nouveau genre, qui débuteront le dimanche 5 mars 1967, à 7½ heures du soir. Les Pères Oblats de Marie Immaculée, dirigeront ces retraites. Une période de quatre jours sera consacrée aux gens mariés, pères et mères de famille. Suivront, trois jours pour les couples âgés, les célibataires, hommes et filles, les veufs et les veuves, etc. Quatre autres jours seront pour les jeunes de 15 ans à 25 ans environ, garçons et filles. Le tout se terminera par une grande réunion paroissiale. Il y aura : conférences, dialogues, ou forum, boîte aux questions pour ceux qui n'oseraient pas les poser verbalement, etc.... Ayons tous à coeur de nous renseigner sur les changements apportés par le Concile Vatican II. Les sujets traités et discutés seront d'actualité comme l'amour, la vie familiale, le contrôle des naissances par les méthodes ou la pilule, l'éducation des jeunes, l'éducation des parents, les changements aux lois de l'Eglise, enfin tous sujets qui peuvent vous intéresser. Les Comités d'organisation de ces retraites pour les jeunes et les moins jeunes, ont eu l'occasion de rencontrer un des Pères qui dirigera ces entretiens paroissiaux, et soyez assurés que les Oblats sont dans le vent, non pas dans un courant d'air malsain, qui n'apporte que troubles, désordre et désunion, mais dans le vent qui nous apportera paix, joie et bonheur. Que chacun d'entre nous se prépare à ces retraites, en réservant tout le temps voulu pour y participer activement. Le programme sera distribué dans chaque foyer, et ce programme dépendra de vos réponses au questionnaire qui vous a été soumis dans le Bulletin Paroissial distribué aux messes du dimanche, le 19 février 1967.

Les Comités d'organisation des Retraites

(Communiqué)

ENCOMBRANT! — Un incident s'est produit, mardi après-midi, aux intersections Champlain et Jacques-Cartier, alors qu'un camion de la firme de transport Provost s'est effondré sous le lourd poids de sa charge de zinc. La circulation a été ralentie pendant un bon moment, mais la rapide intervention d'une équipe de ramassage vint rétablir l'ordre peu après.

(Photo — La Gazette)

La mode chante danse et bouge

L'esprit de la mode rajeunit, du moins de celle qui est proposé par les Grands de la haute-couture internationale présentée par le magasin Eaton mardi dernier à l'occasion d'un déjeuner de gala dans l'éblouissante salle de bal de l'Hôtel Château Champlain.

Qu'elle nous vienne de Paris de la Côté d'Azur ou de New York, la mode printemps 67 est éclatante, elle ose des mariages de couleurs insolites elle joue avec les lignes.

Les points saillants à noter: des découpes intéressantes, particulièrement au dos; des surpiqûres sur les robes; le retour combien heureux, du petit tailleur en tissu si pratique. (l'ensemble en tricot perd du terrain, des poches fondues sur les manteaux; l'offensive des ceintures plutôt décoratives qu'utiles, elles affectionnent tout particulièrement le corsage et les hanches de ces dames) l'envahissement du costume-pantalon qui prend résolument une allure fort élégante; le règne incontesté des rayures à l'horizontale dans un jeu de couleurs esquises ou violentes.

Il faut noter l'influence de Cardin et de Courrège sur cette mode 67. Un jeune et dynamique couturier, Paul Bon, a particulièrement retenu l'attention l'autre midi; Ainsi, une adorable robe longue, en crêpe de laine blanc écru dont le dos ne manqua pas d'attirer le regard par sa découpe. "Pitchouli" et "Persane", deux autres robes du soir, réalisées dans des imprimés linéaires d'une merveilleuse douceur, révèlent la vénération de Bon pour Cardin. Son petit moment d'agréable folie: une pantalonnade souriante, très souriante, très colorée, très orientale: le pantalon harem d'un rose acide se complète d'un mini-soutien-gorge rebrodé de sequins.

Le printemps veut pour toutes les femmes des jambes de gamines et les bas font la loi. Ils sont tantôt blancs à larges mailles, tantôt roses ou bleus; ils sont parfois sages, plus souvent drôles, quelquefois impressionnants fils d'or ou d'argent.

A travers une collection qui se voulait d'abord pour Eve, Adam réussit pourtant à se tailler une place de choix grâce à Tel Lapidus (Paris) et à Brioni (Rome). Le beige sera, messieurs, la couleur numéro un pour vos costumes d'été. A l'heure du sport, on vous propose le bleu gaulois et si vous osez, vous serez à la fine pointe de la mode "play boy" en portant un pantalon bois de rose!

Les Accessoires

Au féminin: les souliers sont gentils, bicolores quand ce n'est pas tricolores, plus aérés que jamais. Ils sont naifs, avec de petits talons, des bouts carrés ou arrondis.. Ils sont souvent garnis de larges boucles argentées.

Au Masculin: les souliers sont en cuir souple, avec des boucles pour la ville. A la campagne, les souliers de toile et la sandale demeurent les maîtres.

Au Féminin: Les gants se portent court, les carrés de soie affichent leurs titres de noblesse: St-Laurent, Balmain. Ils sont réalisés dans des soies lourdes, riches, colorées. Au pays des bijoux, la boucle d'oreilles et les bracelet triomphent. Les boucles sont longues, très pesantes, les bracelets d'inspiration africaine ou barbare. La montre à large bandeau demeure, tandis que les bagues montent à l'assaut de toute la main. Les chapeaux semblent arriver de voyage. D'inspiration orientale, leur bord est large, les couleurs délirantes, les styles variés: safari, Panama, petit pâtre, etc.

Au masculin: la cravate continue d'arborer des jeux de rayures; elles sont coupées dans les pièces de soie ou de shantung. La couleur bronze fait son apparition dans le domaine des costumes printaniers.

ANNONCEZ dans la GAZETTE 373-7272

Restaurant "AUX RAPIDES"

SALON BAR
BAMBOO
COCKTAIL LOUNGE

"AIR CLIMATISE"

Grande-Ile Valleyfield, Qué.

Livraison Gratuite

Salle de réceptions pour mariage
Tél. 373-6333

PROVINCE de QUEBEC
COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE
SALABERRY

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'à une session régulière des Commissaires d'Ecoles de la Commission Scolaire Régionale Salaberry, tenue le 20 février 1967, à 8.30 p.m., à l'Ecole Secondaire Ste-Cécile, Salaberry de Valleyfield, la résolution suivante a été adoptée:

Il est proposé par Monsieur Léonard Grenon et résolu à l'unanimité.

Que la Commission Scolaire Régionale Salaberry achète de la Cité de Salaberry de Valleyfield, pour l'agrandissement du terrain de l'Ecole Secondaire Edgar Hébert, un terrain portant les numéros de lots Partie 147 et Partie 148 du cadastre officiel de la Paroisse Ste-Cécile d'une superficie de 50,475 pieds carrés, borné à l'ouest par la rue St-Thomas et à l'est par la rue Nicholson, dans la Cité de Salaberry de Valleyfield, tel que plus amplement décrit à un plan préparé par Monsieur Louis P. Derome, ingénieur, en date du 10 janvier 1967, au prix de $0.45 le pied carré, pour un montant total de $22,713.75, payable comptant;

Le tout aux conditions fixées par le Conseil de la Cité de Salaberry de Valleyfield par sa résolution du 28 mars 1966.

Cet achat fait suite à une autorisation du Ministère de l'Education, en date du 14 avril 1966, autorisant la construction d'un complexe scolaire à Salaberry de Valleyfield. Cet achat est sujet à l'approbation définitive du Ministère de l'Education et sera financé à même un emprunt à long terme.

ADOPTEE.

OZA TESSIER, président,

ROBERT DIONNE, sec-trés.

NOUS LIVRONS LE
DIMANCHE
COMME SUR SEMAINE
371-1101
Nous donnons les timbres 'GOLD STAR'
PHARMACIE LEMAY
60, CHAMPLAIN VALLEYFIELD

SURVEILLEZ LE
GRAND TIRAGE
1er MARS AU 26 MAI
Chez
A. H. Besner Ltée

1967 une pause dans l'histoire

Des projets intéressants

LAISSEZ FILER VOTRE IMAGINATION

Si vous, lecteurs de cette chronique, songez à organiser une manifestation particulière à l'occasion du Centenaire, une entreprise dont les fruits ou les souvenirs demeureront, mais n'arriver pas à découvrir une inspiration enlevante, vous aimerez peut-être connaître ce que d'autres font un peu partout au Canada. Il y a beaucoup de projets ordinaires mais d'autres ne manquent pas d'originalité. Faire une suggestion qui stimule l'enthousiasme dans votre milieu particulier, voilà bien l'essentiel.

Voici quelques initiatives de collectivités et de particuliers.

La patrouille de sécurité des écoles de Calgary vient de lancer un concours de composition d'une chanson que les élèves de la ville chanteront durant l'année. Le concours se fait aux trois niveaux: élémentaire, secondaire et adulte. Les chansons primées seront offertes aux réseaux de radio et de télévision.

A Vegreville, en Alberta, environ 50 milles à l'est d'Edmonton, les citoyens sont atteints d'une fièvre nouvelle: organiser au cours de l'année la réunion de tous les anciens habitants qui ont quitté la ville. Le groupe comprendra des juges, un maire, un médecin et plusieurs autres personnalités qui se disent fiers d'être nés à Vegreville. On est bien décidé à en faire la "réunion du siècle"!

Un club formé de plusieurs groupes ethniques de Port-Arthur et Fort-William aménagera cet été un jardin symbolisant la fraternité internationale. Chacun de ces groupes cultivera son "lot" particulier. Le conseil des parcs de la ville se chargera éventuellement de l'entretien de ce jardin.

Les initiatives individuelles ne sont pas rares. Elles reflètent des intérêts et des talents variés. Eammon Martin, Irlandais de naissance et maintenant citoyen de Toronto, fera durant l'année une collection de chansons de folklore des provinces de l'Atlantique. Concepteur de musées et d'expositions par profession, Martin occupe ses loisirs à faire du journalisme à la pige et à composer des chansons. Il se passionne de folklore. Sa collection sera publiée chez un éditeur de disques de Toronto.

Gladys A. Bunn, de Charleswood au Manitoba, qui est professeur de piano depuis plus de 40 ans, a l'intention de rassembler le plus grand nombre possible de ses anciens élèves et de donner un récital. Ses élèves d'aujourd'hui sont les descendants de ses premières classes qui ont compris d'excellents musiciens. Ces derniers ont consenti à prendre part au récital.

CHRONIQUE DU CENTENAIRE

Dans les cadres du Centenaire, les premiers jeux d'hiver canadiens se tiennent à Québec. Québec se réjouit. C'est-à-dire le Québec du tourisme: les hôtels et les restaurants, les établissements de services personnels et tous ceux qui ont mission d'accueillir les visiteurs. La raison c'est que les Premiers Jeux d'Hiver Canadiens se tiennent dans la Vieille Capitale jusqu'au 19 février, ce qui attire à Québec une manne inattendue. Des subventions des gouvernements fédéral, provincial et municipal ont rendu cet événement possible.

Avec le Carnaval d'Hiver les Jeux inaugureront à Québec les manifestations du Centenaire.

Depuis plusieurs années, déjà, les leaders sportifs du Canada rêvaient d'une compétition toute canadienne, soit des Jeux canadiens qui compléteraient le cycle quadriennal des Jeux Olympiques, des Jeux de l'Empire et des Jeux panaméricains. Ce rêve s'est immédiatement métamorphosé en véritable défi à la mesure même du pays.

La neige étant le plus important lien naturel entre tous les Canadiens, une telle réunion de tous les sportifs qui aiment la neige, dans une ville déjà célèbre pour son carnaval, constituera une manifestation authentiquement canadienne de bon augure pour le Centenaire.

Le comité 67.

Hockey mineur: surprises dans les semi-finales Bantam

Les Rouges, champions de la saison, ont été éliminés par les Jaunes et les Bleus ont disposé des Blancs. Auparavant, parlons un peu de nos mosquitos.

Les Jaunes ont tout balayé cette saison et dans la finale qui les opposait aux Blancs, ils ont triomphé 7-2. Cette victoire facile n'a fait que confirmer un beau dossier. Ringuette a marqué 4 buts pour les vainqueurs alors que Rochefort (2) et Dion complétaient le bal. Pour les perdants Ringuette et Lalonde marquaient. C'était la journée Ringuette!

Dans la 1ère semi-finale, les Jaunes ont facilement défait (du moins d'après les points) les Rouges. C'est un peu une surprise parce que les Jaunes n'avaient pas vaincu les Rouges cette saison. Fournier, un nouveau venu de 3 parties et qui ne cesse d'impressionner, a compté deux francs buts. Richard Lecouffe a compté le but gagnant alors que Jean-Denis Royal et Richard Lefebvre consolidaient l'avance en 3e période. Michel Leduc a de nouveau brillé pour les perdants en marquant les deux buts de son équipe. Ceci permet aux Jaunes d'affronter les Bleus dans la finale et offre aux Rouges un match de consolation avec les Blancs.

Dans l'autre partie les Bleus ont difficilement vaincu les Blancs par le compte de 4-3. Les Blancs ont pris les devants avec un but de Paquette. Mais à 11.02 de la 1ère, les Bleus égalaient les chances avec un but de Pierre Plante aidé de Viau et Miron, 2 minutes plus tard, Michel Soly redonnait l'avance aux Blancs, à la 2e les Bleus nivelaient les chances grâce à André Miron, assisté de Pierre Plante. Mainville a de nouveau donné l'avance aux Blancs à 4.20. Mais les Bleus ont bataillé de plus belle pour remonter la pente et éliminer les Blancs. Tout d'abord François Godbout et ensuite le défenseur très solide qu'est Pierre Plante. Nous aurons donc une finale qui opposera les Bleus et les Jaunes.

Dimanche prochain à l'aréna de 12.00 à 8.00 heures c'est le hockey mineur. Advenant le cas où Valleyfield Midget se rendrait en semi-finale le 26 février, et Valleyfield PeeWee se rendrait en finale qu'arrivera-t-il? Pour le savoir, écoutez CFLV lors de ses nouvelles sportives.

Si les clubs étoiles ne peuvent parvenir à ces étapes, il y aura à 12.00 dimanche 1ère semi-finale "A" Peewee Bleus vs Jaunes.

à 1.15: Semi-finale "B" Peewee Rouges vs Blancs.

à 2.30: Finale Bantam: Bleus vs Jaunes.

à 3.45 Partie off. Blancs vs Rouges.

à 5.00: Finale Junior "B".

à 6.15 Partie off; les deux perdants des semi-finales.

Yves Saint-Maurice, publ.

Le marché...

(Suite de la page 15)

les, plusieurs bons foyers sont à la recherche d'aides ménagères fiables et compétentes.

Le Centre de main-d'oeuvre du Canada rappelle aux candidats et candidates qui sont à la recherche d'emploi qu'ils doivent renouveler leur demande d'emploi au moins tous les 30 jours.

Pour toutes ces offres ou demandes d'emplois, renseignez-vous sans tarder auprès du:

CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA
63A, rue Champlain,
Valleyfield, tél. 373-6220
(Du lundi au vendredi inclusivement).

23, rue King,
Huntingdon, tél. 264-3031
(Les mardis et jeudis avant-midis).

DECES

DE LA SEMAINE

Courtoisie de "TOPAZE FLEURISTE"

Mme Omer Bissonnette

A Salaberry-de-Valleyfield, le 16 février, est décédée à l'âge de 77 ans, Mme Omer Bissonnette née Georgianna Taillefer, épouse en première noces de Franck Blanchette et en secondes de feu Omer Bissonnette.

(Suite à la page 19)

Tél. 373-1475

Représentant officiel du C.N.R.

Maurice Lapointe

AGENCE DE VOYAGES

71, Ave. Grande-Ile Valleyfield, P.Q.

Monique Gauba, vedette de la radio, du disque et de la télévision.

bon voyage grâce aux tarifs rouge blanc bleu

Par le CN vous ferez toujours un bon voyage à des prix économiques: les jours de tarif Bleu, vous voyagez à prix modiques; les jours de tarif Blanc, vous bénéficiez d'économies substantielles; les jours de tarif Rouge, vous réalisez des économies exceptionnelles. Les trains du CN sont très confortables: voitures spacieuses, bonne cuisine, places couchées de toutes catégories, salons où vous détendre et prendre une consommation. Les repas sont offerts à titre gracieux aux occupants des voitures-salons et des voitures-lits.
Les places de voiture coach de la plupart des trains des lignes principales doivent être réservées. Prenez-vous y d'avance.
Évitez les ennuis de la circulation en voyageant par le CN.
Demandez le calendrier des tarifs Rouge, Blanc et Bleu, et consultez un agent de voyages accrédité par le CN ou un bureau des ventes voyageurs du CN.

bon repas / bon repos / bon prix

Exemples de tarif Rouge (en voiture coach)

de Montréal à:		Toronto	$ 8.20
Moncton	$13.00	Winnipeg	$24.00
Ottawa	$ 2.95	Vancouver	$45.00

CN

DECES....

(Suite de la page 18)

Les funérailles ont eu lieu samedi le 18, des Salons E. Monpetit & Fils 315 Danis, pour l'église Bellerive à 3 heures. L'inhumation eut lieu à St-Stanislas de Kostka.

M. Roger Blanchette

A Salaberry-de-Valleyfield, le 17 février, est décédé à l'âge de 45 ans, M. Roger Blanchette époux de Imelda Auger, et demeurant au 485 Chemin Larocque.

Les funérailles ont eu lieu lundi le 20, des Salons J. A. Larin & Fils 317 Victoria, pour la Cathédrale à 11 heures. L'inhumation eut lieu à Valleyfield.

M. Donat Giroux

A Salaberry-de-Valleyfield, le 17 février, est décédé à l'âge de 65 ans, M. Donat Giroux fils de feu Alfred Giroux autrefois de Valleyfield.

Les funérailles ont eu lieu lundi le 20, des Salons J. A. Larin & Fils, 317 Victoria, pour l'église Saint-Esprit à 10 heures. L'inhumation eut lieu à Valleyfield.

Mme Vve Bélanie Bissonnette

A Salaberry-de-Valleyfield, le 18 février, est décédée à l'âge de 76 ans, Mme Vve Bélanie Bissonnette, née Rosalie McSween, et demeurant au 19 rue Low.

Les funérailles ont eu lieu lundi le 20, des Salons J. A. Larin & Fils, 349 Danis, pour l'église Bellerive à 4½ heures. L'inhumation eut lieu à Valleyfield.

M. Rolland Tessier

A Salaberry-de-Valleyfield, le 18 février, est décédé à l'âge de 50 ans, M. Rolland Tessier, époux de Madeleine Gendron, et demeurant au 118 St-Charles.

Les funérailles ont eu lieu mardi le 21, des Salons J. A. Larin & Fils, 317 Victoria, pour l'église du Sacré-Coeur à 10 heures. L'inhumation eut lieu à Valleyfield.

Mme Vve Louis Lafleur

A Salaberry-de-Valleyfield, le 20 février, est décédé à l'âge de 94 ans Mme Vve Louis Lafleur, née Marie Billette et demeurant au 92 Salaberry.

Les funérailles ont eu lieu mercredi le 22, des Salons J. A. Larin & Fils, 317 Victoria, pour l'église St-Esprit à 10 heures. L'inhumation eut lieu à St-Stanislas de Kostka.

Bébé Marc Doyon

A Salaberry-de-Valleyfield, le 20 février, est déécédé à l'âge de 10 mois, Bébé Marc Doyon, enfant de Gérald Doyon et Andrée Noel, demeurant à 5 rue Côté, Bassin.

Les funérailles ont eu lieu mardi le 21, des Salons J. A. Larin & Fils, 317 Victoria, pour l'église St-Esprit à 3 heures. L'inhumation eut lieu à Valleyfield.

Mlle Lucienne Bougie

A Salaberry-de-Valleyfield, le 18 février, est décédée à l'âge de 51 ans, Mlle Lucienne Bougie, demeurant au 72 rue Viau.

Les funérailles ont eu lieu lundi le 21, des Salons J. A. Larin & Fils, 212 St-Laurent, pour l'église St-Esprit à 8:30. L'inhumation eut lieu à Valleyfield.

Mlle Olivine Renaud

A Salaberry-de-Valleyfield, le 21 février, est décédée à l'âge de 75 ans, Mlle Olivine Renaud, demeurant au 320 St-Thomas.

Les funérailles ont eu lieu jeudi le 23, des Salons J. A. Larin & Fils, 317 Victoria, pour la Cathédrale à 3 heures. L'inhumation eut lieu à St-

Remerciements

La famille Ludovic St-Onge, désire remercier toutes les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies lors du décès de M. Ludovic St-Onge survenu le 2 janvier 67, soit par offrandes de messes, tributs floraux, visites, télégrammes, prières, as- funérailles.

À LA TELEVISION

25 FEVRIER SAMEDI

CBFT, Montréal Canal 2

9.15-Cours universitaires
Biologie humaine
10.00-Cours universitaires
Civilisation grecque
10.45-Cours universitaires
Littérature anglaise
11.30-Tour de terre
La vache
la vache
12.00-Pépinot
12.30-Viens voir
1.00-Golf
1.45-Les Quatre Saisons
2.00-Elles
3.00-Bob Morane
3.30-Cent millions de jeunes
4.00-L'Enfant du cirque
"Le Mariage de Joey"
4.30-Images en tête
6.30-Téléjournal
6.45-Langue vivante
7.00-Les Joyeux Naufragés
"Les Trois Grâces"
7.30-Suivez cet homme
8.00-Sincèrement, Fernand Gignac
8.30-La soirée du hockey
New York à Montréal
10.15-Les Couche-tard
10.45-Téléjournal
11.00-Nouvelles du sport
11.15-Cinéma
Orient Express

CFTM Montréal, Canal 10

8.30- Sir Lancelot
9.00-Le Virginien
"En souvenir du passé"
10.30-Les hommes volants
11.00-La roulotte du gros Bill
12.00-Ciné-midi
"La fille de Ziegfeld"
2.30-Sur le matelas
3.00-Ciné-samedi
"Les jeux sont faits"
4.30-L'Homme invisible
"L'expatrié"
5.00-La rampe sportive
5.30-C'est arrivé cette semaine
6.00-Mon pays mes amours
6.30-Comment, pourquoi?
7.00-Jeunesse d'aujourd'hui
8.00-Les arpents verts (en couleur)
8.30-les Grands spectacles à communiquer
9.30-Spectacle 6e anniversaire
10.45-Dernière heure et météo
11.00-La ronde des sports
11.10-CINEMA
"Procès au Vatican"

DIMANCHE 26 FEVRIER

CBFT, Montréal Canal 2

9.15-Cours universitaires
Introduction aux mathématiques
10.00-Cours universitaires
Stylistique et composition
10.45-Cours universitaires
Economie politique
11.30-Le Jour du Seigneur
12.30-Lectures pour tous
1.00-Panorama religieux
1.30-Les Travaux et les jours
2.00-Grangallo et Petitro
2.30-Vagabond
"Chercheurs d'or"
3.00-Du sport et des hommes
4.00-Partout
4.30-Monsieur et Madame Détectives
5.00-De plus près
5.30-L'heure des Quilles
6.30-Expo 67
7.00-Waltz Disney
8.00-Les Beaux Dimanches
10.00-Conférence de presse
10.30-Le Professeur Guillemin
11.00-Téléjournal
11.15-Sports- Dimanche
11.30-D'hier à demain
"Le Moyen Age"

CFTM Montréal, Canal 10

10.30-Psychologie vivante images
11.00-Bonne Journée
12.00-Terre des hommes terre de dieu
2.30-Le coin du disque
1.00-Les hommes de l'avenir
1:30-Arrêt
"L'obstiné"
2.30-Ciné-dimanche
"La belle que voilà"
4.30-Télé-quilles
5.30-(C) Voici L'Expo
6.00-Les P'tits Bon'hommes
6.30-Music-hall Catelli
7.00-Ciné-spectacle
"L'homme au masque de verre"
8.30-Formi .. Formidable
9.00-Le Baron
10.00-La belle époque
10.30-Mon coeur est un violon
10.45-Dernière heure et metro
11.00-La ronde des sports
11.10-Franc parler
12.10-CINEMA
"Nuit fantastique"

LUNDI 27 FEVRIER

CBFT, Montréal Canal 2

10.00-Le roman de la science
10.30-La Souris verte
10.45-Poly
11.00-Inspecteur Leclerc
11.30-Long métrage
Le Gendarme de Champignol
1.05-Téléjournal
1.15-Cinéfeuilleton
"Le Temps des copains".
1.30-Long métrage
Ballade pour un voyou
3.00-Femme d'aujourd'hui
4.00-Bobino
4.30-La Boite à Surprise
5.00-L'agent sans-secret
5.30-Les Croquignoles
6.00-Jeunesse oblige
6.25-Nouvelles du sport
6.30-Téléjournal
6.45-Aujourd'hui
7.30-Adèle
8.00-Les Belles Histoires des pays d'en haut
8.30-Mission impossible
9.30-Tous pour un
10.00-Le bonheur des autres
10.30-Caméra 67
11.00-Téléjournal
1.20-Supplément régional
11.30-Nouvelles du sport
11.35-Les Incorruptibles
"Histoire de Bugs Moran"

CFTM Montréal, Canal 10

8.00-Metro Matin
8.45- 36-24-36
9.00-Toast et café
10.00-La minute d'argent
10.30-A votre service madame
11.05-Super-bingo
11.15-L'Ecole du bonheur
11.30-Dessins animés
11.45-Le grand manitou
12.00-Première édition
12.15-Cine-Roman
"Le roman d'un Spahi"
12.30-Ciné-midi
"Ville dorée"
2.00-Eternel amour
"Le fils de Caroline Chérie"
2.30-Ciné-Lundi
"Anne-Marie"
4.15-Dessins animés
4.30-Zoo du Capitaine Bonhomme
5.30-L'Escadrille sous-marine
6.00-Télé-métro
6.40-Sports images
6.50-Télé-métro
7.00-Dernière heure
7.15-Télé-métro
7.30-L'Homme à la Rolls
8.30-Ma sorcière bien aimée
9.00-(C) Bon Anniversaire
9.30-Gags A Gogo
10.00-Un peu beaucoup
10.30-Venez donc chez-moi
10.45-En première page
11.00-La ronde des sports
11.10-Cinéma
"Père et Fils"

MARDI 28 FEVRIER

CBFT, Montréal Canal 2

10.00-L'agriculteur de demain
10.30-La Souris verte
10.45-Alphabet en
10.45-Alphabet en images
11.00-Rendez-vous Côte d'Azur
11.30-Long metrage
Bonjour la chance
1.05-Téléjournal
1.15-Cinéfeuilleton
"Le Temps des copains"
1.30-Long métrage
Banc des aveux
3.00-Femme d'aujourhui
4.00-Bobino
4.30-La Boite à Surprise
5.00-Les Cadets de la forêt
5.30-La Vie qui bat
6.00-Jeunesse oblige
6.25-Nouvelles du sport
6.30-Téléjournal
6.45-Aujourd'hui
7.30-Match sur roulettes
8.00-Minute, papillon
8.30-Batman
9.00-Rue des Pignons
9.30-Moi et l'autre
10.00-Dossier
"Le Temps des vacances"
11.00-Téléjournal
11.20-Supplément régional
11.30-Nouvelles du sport
11.35-Ciné-club
Les enfants terribles

CFTM Montréal, Canal 10

8.00-Metro Matin
8.45-36-24-36
9.00-Toast et café
10.00-La minute d'argent
10.30-A votre service madame
11.05-Super Bingo
11.15-L'Ecole du bonheur
11.30-Dessins animés
11.45-Le grand manitou émission pour les enfants
12.00-Première édition
12.15-Ciné-Roman
"Les deux orphelines"
1.30-Long métrage
Banc des aveux
3.00-Femme d'aujourhui
4.00-Bobino
4.30-La Boite à Surprise
5.00-Les Cadets de la forêt
5.30-La Vie qui bat
6.00-Jeunesse oblige
6.25-Nouvelles du sport
6.30-Téléjournal
6.45-Aujourd'hui
7.30-Match sur roulettes
8.00-Minute, papillon
8.30-Batman
9.00-Rue des Pignons
9.30-Moi et l'autre
10.00-Dossier
"Le Temps des vacances"
11.00-Téléjournal
11.20-Supplément régional
11.30-Nouvelles du sport
11.35-Ciné-club
Les enfants terribles

MERCREDI 1er MARS

CBFT, Montréal Canal 2

10.00-L'agriculteur de demain
10.30-La Souris verte
10.45-Sautapic
11.00-Petit théâtre
"Porte noire"
11.30-Long métrage
Toutes voiles sur Java
1.05-Téléjournal
1.15-Cinéfeuilleton
"Le Temps des copains"
1.30-Long métrage
La Belle du Pacifique
3.00-Femme d'aujourd'hui
4.00-Bobino
4.30-La Boite à Surprise
5.00-Monsieur Pipo
5.30-Richard Coeur de lion
6.00-Jeunesse oblige
"Discothèque"
6.25-Nouvelles du sport
6.30-Téléjournal
6.45-Aujourd'hui
7.30-L'île au trésor
8.00-Septième-Nord
8.30-Ciméma
La Scandaleuse Ingénue
10.15-Tirez au clair
11.00-Téléjournal
11.20-Supplément régional
"La forêt de l'adieu"
11.30-Nouvelles du sport
11.35-Les Intrépides
Le cirque ses mystères, ses émotions

CFTM Montréal, Canal 10

8.00-Métro-matin
8.45-36-24-36
9.00-Toast et café
10.00-Vedette-Mystère
10.30-A votre service madame
11.05-Super Binpo
11.15-L'Ecole du bonheur
11.30-Dessins animes
11.45-Le Grand Manitou
12.00-Première édition
12.15-Ciné-Roman
"Les deux orphelines"
12.30-Ciné-midi
"Salonique, nid d'espions"
2.00-Eternel amour
"La forêt de l'adieu"
2.30-Ciné-mercredi
"Quai des brumes"
4.15-Dessins animes
4.30-Zoo du Capitaine Bonhomme
5.30-Les sentinelles de l'air
6.00-Télé-metro
6.40-Sports-Images
6.50-Télé-Métro
7.00-Derniere heure
7.15-Télé-métro se poursuit
7.30-Echec et mat
"Coupez le son"
8.30-Hockey (en couleur) Toronto à Montréal
10.00-Devinez juste
10.30-Variétés Richelieu
10.45-En première page et météo
11.00-La ronde des sports
11.10-Cinéma
"Le retour des frères Corses"

JEUDI 2 MARS

CBFT, Montréal Canal 2

10.00-Télévision scolaire
10.30-La Souris verte
10.45-Saturnin
11.00-Le Trésor des treize maisons
11.30-Long métrage
Normandie - Niémen
1.05-Téléjournal
1.15-Cinéfeuilleton
"Le Temps des copains"
1.30-Long métrage
La Ballade du soldat
3.00-Femme d'aujourhui
4.00-Bobino
4.30-La Boite à Surprise
5.00-Guillaume Tell
5.30-Bidule de Tarmacadam
6.00-Jeunesse oblige
"La Boite à chansons"
6.25-Nouvelles du sport
6.30-Téléjournal
6.45-Aujourd'hui
7.30-L'Extravagante Lucie
8.00-Sauve qui peut
9.00-Age tendre
10.00-Vivre
10.30-Canada Exprès
11.00-Téléjournal
11.20-Supplément régional
11.30-Nouvelles du sport
11.35-Chapeau melon et bottes de cuir

CFTM Montréal, Canal 10

8.00-Metro Matin
8.45-36-24-36
9.00-Toast et café
10.00-A vous de jouer
10.30-A votre service madame
11.05-Super Bingo
11.15-L'école du bonheur
11.30-Dessins animes
11.45-Le grand manitou émission pour les jeunes
12.00-Première édition
12.15-CINE-ROMAN
"Les deux orphelines"
12.30-CINE-MIDI
"La révolte des Dieux Rouges"
2.00-Eternel Amour
2.30-Ciné-jeudi
"Les aventures du Mikong"
4.15-Dessins animes
4.30-Zoo du capitaine Bonhomme
5.30-Les centinelles de l'air
6.00-Télé-métro
6.40-Tout le monde en ski
6.55-Sports
7.00-Dernière heure
7.15-Tele-metro
7.30-Adam ou eve
8.00-Les enfants de coeur
8.30-Cinema Kraft
"Les menteurs"
10.00-Relevez les manchettes
10.30-L'Ecole du bonheur
10.45-Dernière heure
11.00-La ronde des sports
11.10-Cinéma
"C'est formidable d'être jeune"

VENDREDI 3 MARS

CBFT Montréal Canal 2

10.00-L'agriculteur de demain
10.30-La Souris verte
10.45-Contes d'enfants
11.00-La Grande Aventure
11.30-Long métrage
Sur le banc
1.05-Téléjournal
1.15-Cinéfeuilleton
"Le Temps des copains"
1.30-Long métrage
La Belle Etoile
3.00-Femme d'aujourd'hui
4.00-Bobino
4.30-La Boite à Surprise
5.00-Roquet, belles oreilles
5.30-Rue de l'Anse
6.00-Jeunesse oblige
6.25-Nouvelles du sport
6.30-Téléjournal
6.45-Aujourd'hui
7.30-Atome et galaxies
8.00-Du côté de Québec
"Au restaurant"
8.30-Cinéma international
La Longue Nuit de 1943
10.15-Votre choix
10.45-Politique provinciale
Le Parti libéral
11.00-Téléjourna
11.20-Supplément régional
11.30-Nouvelles du sport
11.35-Cinéma
La Belle et le tzigane

CFTM Montréal, Canal 10

8.00-Metro Matin
8.45-36-24-36
9.00-Toast et café
10.00-La minute d'argent
10.30-A votre service madame
11.05-Super Bingo
11.15-L'école du bonheur
11.30-Dessins animés
11.45-Le grand manitou émission pour les jeunes
12.00-Première édition
12.15-Ciné-roman
"Les deux orphelines"
12.30-Ciné-midi
Rue de la peur"
2.00-Eternel amour
"La forêt de l'adieu"
2.30-Ciné-vendredi
"L'oeil du monocle"
4.15-Dessins animés
4.30-Zoo du Capitaine bonhomme
5.30-Super Car
6.00-Télé-métro
6.40-Sports Images
6.50-Télé-métro
7.00-Dernière heure
7.15-Télé-métro se poursuit
7.30-En première à communiquer
9.15-L'Ecole du Bonheur
9.30-Monsieur Banco
10.00-La Famille Stone
10.30-Toute la ville en parle
10.45-Dernière heure et météo
11.00-La ronde des sports
11.10-Cinéma
"Les anges aux mains noires"

NOUVEAUX TARIFS D'ÉLECTRICITÉ

Les nouveaux tarifs s'appliquent au relevé des compteurs effectué après le 15 mai 1967.

Les comptes d'électricité *pour toutes les catégories d'abonnés* sont payables aux tarifs nets dans les quinze (15) jours qui suivent la présentation de la facture. Après cette période le montant brut est exigible.

Les règlements qui établissaient les tarifs pour la fourniture d'électricité sont remplacés par le règlement 95.

Les tarifs mensuels normalisés ci-après reproduits s'appliquent à plus de 90% des abonnés.

Tarifs normalisés pour usage domestique

TARIF MENSUEL NET DU GROUPE 1

$0.60 de prime fixe, plus
2.2¢ le kilowattheure pour les premiers 100 kilowattheures;
1.2¢ le kilowattheure pour les 200 kilowattheures suivants;
0.9¢ le kilowattheure pour les 700 kilowattheures suivants;
1.0¢ le kilowattheure pour le reste de la consommation.
Montant mensuel minimum de la facture: $1.00

Municipalités concernées

Montréal, les municipalités de l'Ile de Montréal et celles de Greenfield Park, Ile Dorval, Jacques-Cartier, Laflèche, Laval, Lemoyne, Longueuil, Saint-Lambert (cité) et Saint-Raphaël-de-l'Ile-Bizard.

Les municipalités de Québec, Beauport, Charlesbourg, Courville, Duberger, Giffard, Lauzon, Lévis, Montmorency, Orsainville (en partie), Sainte-Foy, Sillery, Vanier, Villeneuve (en partie).

Tout territoire qui s'ajouterait aux limites actuelles de la cité de Hull.

TARIF MENSUEL NET DU GROUPE 2

$0.75 de prime fixe, plus
2.4¢ le kilowattheure pour les premiers 100 kilowattheures;
1.2¢ le kilowattheure pour les 200 kilowattheures suivants;
1.0¢ le kilowattheure pour le reste de la consommation.
Montant mensuel minimum de la facture: $1.25

Municipalités concernées

Ancienne-Lorette, Arthabaska, Aylmer, Baie-de-Shawinigan, Baie-Saint-Paul, Beauharnois, Beauport-Ouest, Boucherville, Brossard, Candiac, Cap-à-l'Aigle, Cap-de-la-Madeleine, Carignan, Caughnawaga (réserve), Chambly, Charlesbourg-Est, Charlesbourg-Ouest, Charny, Châteauguay, Châteauguay Heights, Châteauguay-Centre, Clermont, Cowansville, Delson, Deux-Montagnes, Dorion (ville), Douville, Drummondville, Drummondville-Ouest, Drummondville-Sud, Farnham, Gatineau, Granby (cité), Hauterive, Iberville, Lachute, Lac Mégantic, La Malbaie, La Prairie, La Providence, La Tuque, Les Saules, Lorette (réserve), Loretteville, Maniwaki (ville), Matane, Montmagny, Nazareth, Neufchâtel (en partie), Notre-Dame, Notre-Dame-de-Lorette (village), Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe (en partie), Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (en partie), Orsainville (en partie), Plessisville (ville), Pointe-au-Pic, Pointe-Gatineau, Préville, Repentigny, Richelieu, Rimouski, Rimouski-Est, Rivière-Malbaie, Rosemère, Sainte-Agathe-des-Monts, Saint-Athanase (partie de paroisse), Saint-Basile-le-Grand, Saint-Bruno-de-Montarville, Sainte-Catherine-d'Alexandrie de Laprairie, Saint-Constant (en partie), Saint-David-de-l'Auberivière (en partie), Saint-Émile, Saint-Eustache (ville), Saint-Félix-du-Cap-Rouge, Saint-Georges (ville), Saint-Georges-Ouest, Saint-Henri-de-Mascouche, Saint-Hubert (ville), Saint-Hyacinthe, Saint-Jean (cité), Saint-Jérôme (cité), Saint-Joseph, Saint-Joseph-de-Sorel, Sainte-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine (en partie), Saint-Romuald-d'Etchemin, Sainte-Thérèse, Sainte-Thérèse-de-Lisieux, Salaberry-de-Valleyfield, Sept-Iles, Sept-Iles (réserve), Shawinigan, Shawinigan-Sud, Sorel, Terrebonne, Thetford-Mines, Tracy, Trois-Rivières, Trois-Rivières-Ouest, Victoriaville, Villeneuve (en partie).

TARIF MENSUEL NET DU GROUPE 3

$1.00 de prime fixe, plus
2.4¢ le kilowattheure pour les premiers 100 kilowattheures;
1.2¢ le kilowattheure pour les 200 kilowattheures suivants;
1.0¢ le kilowattheure pour le reste de la consommation.
Montant mensuel minimum de la facture: $1.50

Municipalités concernées

Le reste du territoire d'exploitation d'Hydro-Québec, sauf les territoires non organisés et municipalités où s'appliquent des tarifs particuliers.

Un dépliant explicatif sera distribué aux abonnés des régions Saguenay et Abitibi ainsi qu'aux municipalités de Hull et de Hauterive, où des tarifs particuliers s'appliquent.

Tarifs normalisés pour usage général

(Petite puissance, moins de 100 kilowatts)

TARIF MENSUEL NET DU GROUPE 1

$0.50 le kilowatt de la puissance à facturer, plus
2.3¢ le kilowattheure pour les 100 premières heures d'usage de la puissance à facturer;
1.5¢ le kilowattheure pour les 100 heures suivantes d'usage de la puissance à facturer, mais pour pas plus que les 6,000 kilowattheures suivants;
0.5¢ le kilowattheure pour le reste de la consommation.
Montant mensuel minimum de la facture: $0.50 le kilowatt de la puissance à facturer, minimum $1.00

Municipalités concernées

Montréal, les municipalités de l'Ile de Montréal et celles de Brossard, Candiac, Carignan, Caughnawaga, Chambly, Delson, Greenfield Park, Ile Dorval, Jacques-Cartier, Laflèche, Laprairie, Laval, Lemoyne, Longueuil, Notre-Dame, Préville, Richelieu, Sainte-Catherine-d'Alexandrie de Laprairie, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Constant (en partie), Saint-Hubert, Saint-Lambert (cité) et Saint-Raphaël-de-l'Ile-Bizard.

Les municipalités de Québec, Beauport, Charlesbourg, Courville, Duberger, Giffard, Lauzon, Lévis, Montmorency, Orsainville (en partie), Sainte-Foy, Sillery, Vanier, Villeneuve (en partie).

Tout territoire qui s'ajouterait aux limites actuelles de la cité de Hull.

TARIF MENSUEL NET DU GROUPE 2

$0.50 le kilowatt de la puissance à facturer, plus
2.7¢ le kilowattheure pour les 100 premières heures d'usage de la puissance à facturer;
1.5¢ le kilowattheure pour les 100 heures suivantes d'usage de la puissance à facturer, mais pour pas plus que les 6,000 kilowattheures suivants;
0.5¢ le kilowattheure pour le reste de la consommation.
Montant mensuel minimum de la facture: $0.50 le kilowatt de la puissance à facturer, minimum $1.25

Municipalités concernées

Ancienne-Lorette, Arthabaska, Aylmer, Baie-de-Shawinigan, Baie-Saint-Paul (ville), Beauharnois, Beauport-Ouest, Boucherville, Cap-à-l'Aigle, Cap-de-la-Madeleine, Charlesbourg-Est, Charlesbourg-Ouest, Charny, Châteauguay, Châteauguay Heights, Châteauguay-Centre, Clermont (village), Cowansville, Deux-Montagnes, Dorion (ville), Douville, Drummondville, Drummondville-Ouest, Drummondville-Sud, Farnham, Gatineau, Granby (cité), Iberville, Lachute, Lac Mégantic, La Malbaie, La Providence, La Tuque, Les Saules, Lorette (réserve), Loretteville, Maniwaki (ville), Matane, Montmagny, Nazareth, Neufchâtel (en partie), Notre-Dame-de-Lorette (village), Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe (en partie), Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (en partie), Orsainville (en partie), Plessisville (ville), Pointe-au-Pic, Pointe-aux-Outardes, Pointe-Gatineau, Pointe-Lebel, Repentigny, Rimouski, Rimouski-Est, Rivière-Malbaie, Rosemère, Sainte-Agathe-des-Monts, Saint-Athanase (partie de paroisse), Saint-Bruno-de-Montarville, Saint-David-de-l'Auberivière (en partie), Saint-Emile, Saint-Eustache (ville), Saint-Félix-du-Cap-Rouge, Saint-Georges (ville), Saint-Georges-Ouest, Saint-Henri-de-Mascouche, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean (cité), Saint-Jérôme (cité), Saint-Joseph, Saint-Joseph-de-Sorel, Sainte-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine (en partie), Saint-Romuald-d'Etchemin, Sainte-Thérèse, Sainte-Thérèse-de-Lisieux, Salaberry-de-Valleyfield, Sept-Iles, Sept-Iles (réserve), Shawinigan, Shawinigan-Sud, Sorel, Terrebonne, Thetford-Mines, Tracy, Trois-Rivières, Trois-Rivières-Ouest, Victoriaville, Villeneuve (en partie).

TARIF MENSUEL NET DU GROUPE 3

$0.50 le kilowatt de la puissance à facturer, plus
3.1¢ le kilowattheure pour les 100 premières heures d'usage de la puissance à facturer;
1.5¢ le kilowattheure pour les 100 heures suivantes d'usage de la puissance à facturer, mais pour pas plus que les 6,000 kilowattheures suivants;
0.5¢ le kilowattheure pour le reste de la consommation.
Montant mensuel minimum de la facture: $0.50 le kilowatt de la puissance à facturer, minimum $1.50

Municipalités concernées

Le reste du territoire d'exploitation d'Hydro-Québec, sauf les territoires non organisés et les municipalités où s'appliquent des tarifs particuliers.

Hydro-Québec